

534^e Le Petit Tram

Mars 2024



LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL - UNE ÉDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

Centre culturel d'Ittre  **RÉSERVATION CONSEILLÉE** **Pour tous les âges**

LES GRANDS FEUX

ITTRE
Ferme de la Motte

CONTES - THÉÂTRE - ANIMATIONS MUSICALES - JONGLERIE
PARADE AUX LANTERNES - GRANS FEUX - BAR ET PETITE RESTAURATION

À partir de 19h

SAMEDI 16 MARS 2024

+ DE 12 ANS : 7€ • 3-12 ANS : 5€ • < 3 ANS : GRATUIT • ARTICLE 27 : 1,25€ • PARTICIPANTS ATELIERS & BÉNÉVOLES : GRATUIT

www.ittreculture.be - info@ittreculture.be

Centre culturel d'Ittre   

SOIRÉE CINÉMA

LA TOURNÉE DES MAGRITTES



LUNDI 25 MARS À 20H

ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE (RUE BASSE 11, ITTRE)
SÉANCE : 5€ - ARTICLE 27 : 1,25€
SOUPE BIO SUR RÉSERVATION, SERVIE À PARTIR DE 19H (5€)

info@ittreculture.be - 067/64 73 23 **Détails en page 5**

www.ittreculture.be

CENTRE CULTUREL D'ITTRE

LES GRANDS FEUX RENAISSENT DE LEURS CENDRES !

• Un moment de partages, de rencontres et de découvertes. Une grande fête nocturne qui rassemble les habitants de nos trois villages et des alentours, pour vivre une expérience commune chaleureuse autour d'activités diverses et variées devenues incontournables au fil des ans ;

• Une tradition ancestrale du folklore rural wallon : symboles de purification et du retour de la lumière du printemps, les grands feux marquent aussi le passage de l'enfernement hivernal au retour de la vie active et valorisent notre patrimoine rural ;

• Avant tout, votre événement, votre fête, votre tradition et vos envies !

POUR LE PLAISIR DES PETITS ET DES GRANDS, NOUS VOUS AVONS CONCOCTÉ UN SOIRÉE ÉTINCELANTE !

*Karim Sarton,
Centre culturel d'Ittre*



DÉCOUVREZ LE PROGRAMME EN PAGES 2 ET 3 →





CENTRE CULTUREL D'ITTRE

LES GRANDS FEUX RENAISSENT DE LEURS CENDRES ! SAMEDI 16 MARS DÈS 18H

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

LA MAGIE DES FLAMMES

Avec pas moins de **trois grands feux**, des braseiros, vos lanternes et plus d'une centaine de brulots, admirez la danse des flammes et profitez de l'ambiance magique d'une nuit percée de lueurs plus ou moins vives.

MISE À FEU DES BUCHERS :

Feu 1 : 18h30 - Feu 2 : 19h00 - Feu 3 : 20h00



© Brieuc Van Elk



Catherine Pierloz & Emmanuel De Loeul

DE LA MUSIQUE QUI FAIT BOUGER

Avec «**Sunbrass**», un Latin Street Band composé de cinq musiciens talentueux qui distillent des rythmes dansants, des mélodies entraînantes et une bonne dose d'énergie positive, autour de nos amis de la charrette à pekets qui ne manquent pas d'énergie non plus.

Sunbrass : de 19h30 à 22h00 à la charrette à pekets

Avec les «**Tupelo Boys**», trois musiciens doués et passionnés de rock'n'roll qui jouent, pour notre plus grand plaisir et pour nous faire danser toute la nuit, les standards des années 50 et 60 d'Elvis Presley et quelques-unes de leurs propres compositions.

Tupelo Boys : de 20h30 à 22h30 à la ferme de la Motte



UNE BALADE CONTÉE AVEC TROIS HALTES

L'occasion de se dégourdir les jambes sur une boucle de **3,5 km** et d'écouter les merveilleuses histoires contées par des **conteurs professionnels** spécialement sélectionnés par la Maison du Conte et de la littérature en Brabant Wallon : Jacky Druaux, Etienne Piette, Catherine Pierloz et Emmanuel De Loeul.

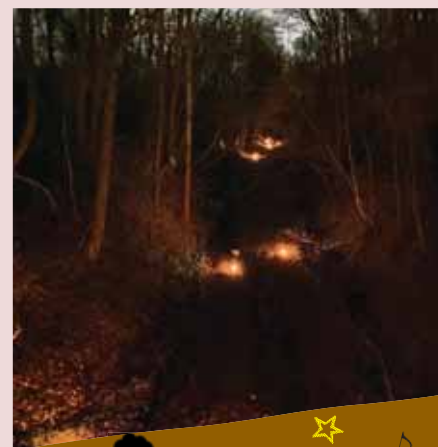
Halte 1 : de 18h20 à 21h00 - Halte 2 : de 18h50 à 21h30 - Halte 3 : de 19h30 à 22h10 +/- 10 min



Etienne Piette



Jacky Druaux



PROGRAMME DE LA SOIRÉE

DU THÉÂTRE

AVEC DES MARIONNETTES

Le spectacle «**Un Conteneur**» par la Cie La Synecdoque, dans la cadre de la tournée du MIKMAK Festival. Dans son conteneur-castelet, une marionnettiste nous raconte, sans parole, comment, parfois, on décide de sortir de sa boîte.

2 représentations (19h et 20h/25min/Tout public)
Inscription sur place (Ferme de Gaesbecq, un des arrêts de la balade) avant le spectacle.



Places limitées (50 pers)

DES JONGLEURS DE FEU

Mike et Guillaume, sélectionnés par la compagnie de spectacles et d'animations de rue Circomédie, déambuleront sur le site et jongleront avec diabolos, balles et massues de feu, pour le plaisir des petits et des grands.

3 représentations (19h45, 21h et 22h15 +/- 45 min Tout public)



UN BAR ET DE LA PETITE RESTAURATION LOCALE

Pas de Grands Feux sans le fameux **bar**, la **petite restauration** avec des **bons produits locaux** ou les **délicieux pekets** ! Cette année encore, vous pouvez déguster, selon votre envie, un assortiment varié de boissons, différents plats salés et quelques desserts.



ACTIVITÉS	HORAIRES
	FEU 1 ALLUMAGE À 18H30
	FEU 2 ALLUMAGE À 19H00
	FEU 3 ALLUMAGE À 20H00
	HALTE 1 (+/- 15 MIN) ENTRE 18H20 ET 21H00
	HALTE 2 (+/- 15 MIN) ENTRE 18H50 ET 21H30
	HALTE 3 (+/- 15 MIN) ENTRE 19H30 ET 22H10
	CONCERT « SUNBRASS » DE 19H30 À 22H00
	CONCERT « TUPELO BOYS » DE 20H30 À 22H30
	SPECTACLE DE MARIONNETTES « UN CONTENEUR » PAR LA CIE LA SYNECDOQUE (2 REPRÉSENTATIONS DE +/- 25MIN) 19H00 20H00
	JONGLEURS DE FEU DE LA CIE CIRCOMÉDIE (3 REPRÉSENTATIONS DE +/- 45MIN) 19H45 21H00 22H15
	2 BARS DE 18H À 00H00



INFOS PRATIQUES :

Samedi 16 mars à partir de 18h
Entrée : Ferme de la Motte
(Rue de Haut-Ittre 32, 1460 Ittre)

Parking accessible en face de l'entrée

TARIFS :

- Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.
- 5€ pour les enfants de 3 à 12 ans.
- 7€ pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans.

Réservation (vivement conseillée) : www.ittreculture.be

Une organisation du Centre culturel d'Ittre, de la Maison du conte et de la littérature en Brabant wallon et MIKMAK Festival. Avec le soutien de la Commune d'Ittre et du Service Travaux, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Province du Brabant wallon.

INFOS ET RÉSERVATIONS
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE
WWW.ITTRECULTURE.BE
INFO@ITTRECULTURE.BE
067 64 73 23



ITTRE CULTURES

ZIK ZAK

ZIK ZAK



VENDREDI 15 MARS À 20H00 MANU LANVIN AND THE DEVIL BLUES (FR) + BIG HORSE

Manu Lanvin & The Devil Blues
Chanteur guitariste et show-man
exceptionnel, Manu Lanvin est au-
jourd'hui une figure incontournable
du blues-rock français.

Avec sept albums à son actif dont
quatre avec son power trio le De-
vil Blues, Manu a enchaîné depuis
2012 plus de 600 concerts incluant
des scènes prestigieuses en Europe
comme aux Etats-Unis

Préventes : 23€ (tous frais compris)

SAMEDI 23 MARS À 19H30 RNTN - THE HELL PATROL (JUDAS PRIEST) + SAINTS OF LOS ANGE- LES (DE) (MÖTLEY CRÛE)

Rock nation tribute night :

**Préventes : 19.50€ (tous frais com-
pris)**

VENDREDI 29 MARS À 19H30 IT IT ANITA

Nouvel album - 10ème anniversaire
Si les racines d'IT IT ANITA sont an-
crées dans le noise des années 90, le
trio originaire de Liège transcende
les catégories avec un son puissant
et sincère.

Guitares bruitistes et rythmiques op-

pressantes sont au programme de
prestations scéniques sans conces-
sion où se mêlent tension et relâche-
ment, où se disputent énergie brute
et subtilité.

**Préventes : 17.50€ (tous frais com-
pris)**

SAMEDI 30 MARS À 19H30 RNTN CURIOSITY PLAYS THE CURE

Curiosity (The cure)
First belgian tribute to The Cure
since 1996

**Préventes : 17.50€ (tous frais com-
pris)**

DIMANCHE 31 MARS À 19H30 THE CHRIS SLADE TIMELINE

CHRIS SLADE, ancien batteur d'AC-
DC, en tournée mondiale avec son
propre groupe THE CHRIS SLADE
TIMELINE

Préventes : 30€ (tous frais compris)

INFOS ET RÉSERVATIONS
ZIK ZAK
RUE DE TUBIZE 28 - ITTRE
0476/530 056
ANNICK@ZIK-ZAK.BE
WWW.ZIKZAK.BE



MUSIQUE CLASS'ITTRE

Musique Class'ittre

LE DIMANCHE 24 MARS À 17 H EN L'ÉGLISE SAINT PIERRE DE VIRGINAL ORIENT OCCIDENT PAR LE TRIO LATERNA MAGICA

Nathalie Houtman, flûte à bec,
gemshorn, shakuhachi et xiao
Laura Pok, flûte à bec, gemshorn,
viole de gambe & Ariane De Bièvre,
percussions, gemshorn et bansuri
«Orient-Occident» témoigne de
l'histoire d'amour entre la flûte à
bec et la musique orientale. Des mé-
lodies iraniennes, arméniennes, ja-
ponaises et indiennes côtoient des
dances médiévales européennes
révélant une influence de l'orient.
On y découvre des flûtes tradition-
nelles telles que le bansuri, xiao,
shakuhachi et des percussions du
Levant. Rythmes endiablés, mélo-
dies sensuelles et timbres envoû-
tants font de « Orient Occident » un
programme séduisant aux parfums
d'épices lointaines.

Réservations recommandées carine-
delichtervelde@gmail.com
et confirmées par versements an-
ticipés sur le compte de Musique
class'ittre BE 10 0017 4032 5904
ou billetterie en ligne accessible sur
<https://www.musiqueclassittre.be>
et la page Facebook de Musique
class'ittre

Préventes : 15€

Sur place : 20€

-30 ans : 10€

- Article 1,25€

-12 ans : gratuit

INFOS ET RÉSERVATIONS
MUSIQUE CLASS'ITTRE
31, RUE DU VIEUX PAVÉ D'AS-
QUEMONT - 1460 ITTRE
0475/44 81 90
WWW.MUSIQUECLASSITTRE.BE
CARINEDELICHTERVELDE@GMAIL.
COM



HEPTONE CONCERTS

DIMANCHE 17 MARS À 17H BORIS SCHMIDT BAND (JAZZ)

Le groupe revient en sextet avec un
nouveau répertoire de compositions
originales ! Entrer dans l'univers de
Boris Schmidt, c'est d'abord entrer
dans un écrin de velours où chaque
note est légère, subtile, ronde et en-
tière. Derrière une nonchalance qui
n'est qu'apparente, se dévoile rapide-
ment une très grande rigueur et pré-
cision savamment dosée qui donne à
l'ensemble un sentiment d'harmonie
et de force tranquille.

Boris Schmidt : contrebasse / **Ana
Rocha** : chant / **Bruno van der Hae-
gen** : saxophone, clarinette basse /
Martin Salemi : piano / **Lorenzo Di
Maio** : guitare / **Lionel Beuvers** :
batterie

DIMANCHE 24 MARS À 17H: HERMIA - MOHY - GERSTMANS : THE LOVE SONGS (JAZZ TOUR LUN- DIS D'HORTENSE)

« (...) Avec douceur et lyrisme, le piano
soutient le souffle voluptueux et fragile
du ténor au rythme des battements de
la contrebasse comme ceux d'un cœur
prêt à s'emballer. Et, à coup sûr, ce trio
va vous faire chavirer. » (Jacques prou-
vost)

Manuel Hermia : saxophone / **Pas-
cal Mohy** : piano / **Sam Gerstmans** :
contrebasse

DIMANCHE 31 MARS À 17H ELIOTT KNUETS QUINTET (JAZZ TOUR LUNDIS D'HORTENSE)

« (...) Ça swingue, ça groove, ça im-
provise, ça laisse de l'espace, bref, ça
jazz. Ne manquez pas ce jeune talent
avant qu'il n'aille envahir les clubs et les
scènes d'Europe et d'ailleurs. Imman-
quable ! » (Jacques prouvost). Une
coproduction entre L'Heptone et les
Lundis d'Hortense et le C.L.I. (centre
culturel d'ittre)

Elliott Knuets : guitare / **Stéphane
Guillaume (FR)** : saxes, flûte / **Olivier
Collette** : piano / **Sam Gerstmans** :
contrebasse / **Daniel Jonkers** : bat-
terie



INFOS ET RÉSERVATIONS
HEPTONE
RUE HAUTE 7 - ITTRE
0488/47 69 05
WWW.HEPTONE.COM
ASBL.HEPTONE@GMAIL.COM



ITTRE CULTURES

MUSÉE MARTHE DONAS

Musée
Marthe Donas

DU 25 JANVIER AU 7 AVRIL
«PARCOURS DANS L'ŒUVRE DE
MARTHE DONAS»

Le jeudi et le samedi de 13h à 17h30 et le dimanche de 11h à 17h30

Entrée gratuite pour tous !



Groupe de maisons à Ittre, 1924,
© Marco Lavand'homme

Le Musée Marthe Donas recherche de nouvelles recrues pour assurer l'accueil des visiteurs.

Depuis plus de 10 ans maintenant, le Musée Marthe Donas est ouvert systématiquement tous les week-ends et les jeudis après-midi.

Pour y assurer l'accueil des visiteurs,

c'est toute une équipe de volontaires qui se partagent les temps d'ouverture :

-Jeudi de 13h à 17h30

-Samedi de 13h à 17h30

-Dimanche matin de 11h à 14h15

-Dimanche après-midi de 14h15 à 17h30

Étudiants, seniors... chacun vient en fonction de ses disponibilités.

Aucune connaissance en art n'est requise.

Il s'agit avant tout de faire preuve de bon sens et de convivialité à l'arrivée de nos visiteurs.

Les prestations se font sous couvert d'un contrat de volontariat, au tarif de 8€/heure.

INFOS ET RÉSERVATIONS
MUSÉE MARTHE DONAS
(LUNDI ET JEUDI EN JOURNÉE ET VENDREDI MATIN) OU PAR MAIL :
INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE
RUE DE LA MONTAGNE, 36
ITTRE 0471/216 388
INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE

CENTRE CULTUREL D'ITTRE

Un film-surprise issu de la Cérémonie des Magritte 2024. Au lendemain des remises de Prix des Magritte du Cinéma, le secteur de la diffusion du cinéma se mobilise pour programmer une majeure partie des films primés, dont certains ont à peine eu le temps d'être vus. Séance de rattrapage pour une partie du public ; découverte pour d'autres.... C'est près d'une trentaine de lieux qui accueille l'événement et bien davantage de séances pendant la tournée. Cette année aussi à Ittre. Le film sélectionné sera divulgué au lendemain de la cérémonie (mi-mars).

ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE
RUE BASSE 11 - 1460 ITTRE
20H : LE FILM, suivi d'une petite discussion informelle autour d'un verre.
TARIFS :
Séance : 5 € - Article 27 : 1,25 €
Soupe : 5 € (sur réservation, service de 19h à 19h45)

Centre culturel d'Ittre

SOIRÉE CINÉMA

LA TOURNÉE DES MAGRITTES

LUNDI 25 MARS À 20H

ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE (RUE BASSE 11, ITTRE)

SEANER : 5€ - ARTICLE 27 : 1,25€

SOUPE MID SUR RÉSERVATION, SERVICE À PARTIR DE 19H (5€)

info@ittreculture.be - 067/64 73 23

www.ittreculture.be

INFOS ET RÉSERVATIONS
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE
WWW.ITTRECULTURE.BE
INFO@ITTRECULTURE.BE
067 64 73 23

THÉÂTRE DE LA VALETTE



Cette question naïve et maladroite a été entendue par bon nombre de comédien-ne-s professionnel-le-s. Dans ce spectacle, un acteur et une actrice viennent à la rencontre du spectateur pour parler de leur travail. Qu'est-ce que c'est être "comédien-ne" aujourd'hui en Belgique ? A travers des scènes issues de leur expérience, tous deux vont tenter d'apprendre au public, à mieux cerner le parcours et le quotidien d'un artiste belge. De la vocation à la représentation en passant par l'école, le Forem, le syndicat et les auditions, ils donnent les clés pour appréhender leurs réalités sociales et administratives ainsi que balayer certains clichés. En mettant les coulisses du métier sur la scène, le spectacle plonge dans une mise en abîme du comment la passion protège de ses aléas contraignants. Les deux protagonistes, bien qu'ils tentent de

garder tout le sérieux nécessaire à leur démonstration, ne peuvent pas s'empêcher de donner à ce spectacle plein d'humour.

Avec **Aurélie Frennet** et **Benoît Janssens**. Mise en scène : **Lionel Liégeois**.

Tarifs
Abos 7 spectacles :
115€/60€ étudiants
Carte 10 entrées : 165,00 €
Adultes : 23,00 €
Seniors : 21,00 €
Étudiants : 13,00 €
Tarif Ittrois : 16,00 €

INFOS ET RÉSERVATIONS
THÉÂTRE DE LA VALETTE
RUE BASSE 11, ITTRE
0473/29 17 09
INFO@THEATRELAVALETTE.BE
WWW.THEATRELAVALETTE.BE



RETROUVEZ TOUS LES ÉVÈNEMENTS SUR
WWW.ITTRECULTURE.BE

L'ETABLE D'HÔTES



VENDREDI 15 MARS À 21H GASPÉSIE FRENCH COVER

Gaspésie ? Les forêts, le bois vivant des guitares. French Cover ? Une sorte d'oxymore entre la forme et le sens. Comme le nom de leur groupe l'indique, Fabrizio, Louis et Alain adorent la chanson française. Musiciens de talent, ils reprennent en chœur les standards des «french

singers» (Maxime Leforestier, Francis Cabrel, Gaëtan Roussel...). Comme leur nom ne l'indique pas, ils sont de chez nous, ces gars-là ! Retrouvons Fabrizio Minichiello (Chant et Soliste), Louis Spinhayer (guitare rythmique) et Alain Delacre (guitare basse et tempo). Du pur bonheur !
Concert : 21H / PAF : 15€
Table d'hôte : 19H00 - 28€

VENDREDI 12 AVRIL À 21H HK

« Danser encore », « On lâche rien », « Sans haine, sans armes et sans violence », « Citoyen du monde » : autant de chansons qui ont marqué la carrière de HK et les Saltimbanks. Il crée aujourd'hui une formule « à la sauce belge », avec des artistes belges, dans une configuration intimiste et pour un public familial. Chanteur, écrivain, poète... Kaddour Hadadi dit HK, le raconteur d'histoires, nous embarque à chacune de ses créations dans un univers de résistance musicale, poétique et dansante, rêveuse et entraînante, combative autant que fraternelle. Pour continuer à rêver, lutter et danser ensemble.
Les artistes : Kaddour Hadadi, Lorcan Fahy, Pascal Chardome et Lolita Pariaud.
Une production de l'asbl émozon et de Fragan asbl, en accord avec l'Épicerie des Poètes, et en collaboration

avec La Maison qui Chante. Avec le soutien des Tournées Art et Vie.

Concert (21h) : 20€
Table d'hôte (19h) : 28€

INFOS ET RÉSERVATIONS
ETABLE D'HÔTES
067/78 06 70
RUE DE TUBIZE 4B - ITTRE
WWW.LETABLEDHOTES.BE



VIE ASSOCIATIVE

 **SAMEDI 6 AVRIL**

SOUPER ANNUEL

DU PATRO SAINT-PIERRE DE VIRGINAL

A LA SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL À PARTIR DE 18H00

PLAT: Hamburger classique (nouvelle recette) ou végétarien + frites (composition de votre choix).
DESSERT: Coupe de glace.

Adulte: 17 euros
Enfant: 13 euros

 **RÉSERVATION AU 0474/06.25.70 OU VIA PATROVIRGINAL@GMAIL.COM AVANT LE 25 MARS**

Ps : Nous tenons un bar jusqu'à la fin de la soirée, n'hésitez pas à passer même si vous ne mangez pas !

 **Opération ŒUFS DE PÂQUES**

 **5€**
pack de 150g

Commande par mail à l'adresse :
info.service.entraide@gmail.com
en mentionnant le nom, le nombre de sachets commandés et le choix pour la livraison (soit via un de nos bénévoles, soit par retrait en nos locaux situés rue Cavée 74 à Saintes (au choix samedi 16 mars, mercredi 20 mars, samedi 23 mars, mercredi 27 mars ou samedi 30 mars en matinée.)

La commande sera effective après paiement sur le compte du Service d'Entraide asbl
BE 78 1030 8227 7286.
Communication : opération oeufs + nom
Date limite des commandes : 15 mars 2024



ECOLE COMMUNALE D'ITTRE : KERMESSE AUX POULETS

Ces 16 et 17 février 2024, l'école communale d'Iltre «Les Longs Prés» a organisé sa kermesse aux poulets annuelle. Une fois de plus, ce fut un très beau succès !



Pour cette édition, le thème choisi était « ambiance chalet de montagne ».



Comme vous pouvez le constater sur les illustrations, les élèves et l'équipe éducative avait redoublé d'efforts pour offrir aux parents et sympathisants de magnifiques décors.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite !
Rendez-vous l'année prochaine...



Maxime Tronion,
Directeur
de l'Ecole communale d'Iltre



 « Si un trouble de la vue est dépisté tôt, le traitement sera plus efficace... »

La consultation de l'ONE rue du centre 15A à Virginal organise
un dépistage visuel gratuit
pour les enfants de 18 mois à 3 ans le
mercredi 27 mars de 13h à 16h
réalisé par une nouvelle orthoptiste. Durant la séance, une animation autour de l'hygiène dentaire sera organisée.



Pour prendre votre rendez-vous, n'hésitez pas à contacter
Madame Véronique Sablon
au 0-499/ 57 26 93
du lundi au lundi au mercredi de 5h30 à 17h



CULTURE JEUNESSE

22 MARS - UN CARNAVAL ÉPIQUE ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ÉCOLE COMMUNALE DES LONGS PRÉS

La magie du carnaval est sur le point de faire son grand retour dans les rues d'Ittre! Grâce à l'implication de l'Association des Parents de l'École Communale des Longs Prés, le carnaval de cette année promet d'être une expérience inoubliable pour tous les enfants d'Ittre!

Cet événement extraordinaire est rendu possible grâce au soutien précieux de la commune d'Ittre et de généreux partenaires: la boucherie Pascal d'Ittre, le Carrefour Market de Genappe, les Gilles de Virginal et la commune d'Ittre. Leur contribution essentielle a permis de donner vie à cette célébration colorée et joyeuse.

Les festivités débuteront dès 17h à l'École Communale des Longs Prés, où l'excitation montera crescendo jusqu'au départ du cortège prévu à 17h30. Accompagnés par les musiciens et les Gilles, les enfants, sous la responsabilité de leurs parents, parcourront les rues dans une ambiance jouée et colorée.

Le cœur de la fête battra sur la Grand Place, où les Gilles exécuteront leur ronde emblématique, enchantant petits et grands de leurs pas rythmés et de leurs costumes flamboyants. Mais le clou du spectacle aura lieu au parking de la salle Planchette pour le

traditionnel « brûlage de bosse », un moment chargé de symbolisme et de convivialité.

Enfin, pour clôturer cette journée en beauté, rendez-vous à la salle Planchette où des pains saucisses et un bar seront à votre disposition, le tout dans une ambiance chaleureuse et festive. Chaque participation au bar contribuera à soutenir les enfants de l'École Communale des Longs Prés.

Que vous soyez habitants d'Ittre ou visiteurs de passage, venez nombreux rejoindre la fête! Le Carnaval de l'École Communale des Longs Prés est l'occasion parfaite de célébrer la joie, la solidarité et la diversité qui caractérisent notre belle communauté. Ne manquez pas ce rendez-vous magique qui restera gravé dans vos mémoires!

Note aux participants : N'oubliez pas d'apporter votre bonne humeur, votre enthousiasme et, pourquoi pas, un déguisement original pour faire de cet événement une véritable explosion de couleurs et de rires!

Pour l'AP Les Longs Prés,
Laurent Jarbinet

LE VENDREDI 22 MARS. RENDEZ-VOUS À 17H, DÉPART DU CORTÈGE À 17H30 À L'ÉCOLE COMMUNALE DES LONGS PRÉS, ITTRE



CULTURE

CENTRE CULTUREL D'ITTRE CINÉ-SOUPÉ, LE VOYAGE DU MOIS

Les soirées « ciné-soupe », c'est LE rendez-vous mensuel des cinéphiles du coin. Et quel plaisir de voir de nouvelles têtes s'ajouter au fidèle public (une septantaine de personnes) !



Jenny Peetermans, membre de la cellule cinéma du Centre culturel, propose toujours un peu petit mot d'introduction sur le film en début de séance.

Le mois passé, nous vous avons proposé de découvrir ensemble le film sur la vie Simone Veil, d'Olivier Dahan. «Simone, le voyage du siècle» raconte le portrait épique

et intime d'une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque en défendant un message humaniste toujours d'une brûlante actualité. Et, le moins que

l'on puisse dire, c'est que le film n'a laissé personne indifférent... Que d'émotions !

Merci à nos fidèles bénévoles, Jenny et Lolita, pour leur précieuse aide, et à notre régisseur Ghislain.

On vous donne rendez-vous le mois prochain, pour une projection (encore surprise !) pour la Tournée des Magritte du Cinéma. Le film sélectionné sera annoncé prochainement sur notre site internet www.ittre-culture.be... D'ici-là, bloquez déjà la date : lundi 25 mars à 20h !

Olivia Krokep,
Centre culturel d'Ittre



Une table remplie de produits locaux (et de convivialité !)

INFOS ET RÉSERVATIONS
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE
WWW.ITTRECULTURE.BE
INFO@ITTRECULTURE.BE
067 64 73 23



Du 6 au 30 mars, MIKMAK Festival vous invite à découvrir la marionnette dans tous ses états ! De l'univers de la marionnette au théâtre d'objets en passant par le théâtre d'ombres, le festival propose une programmation variée à destination de tous-tes, enfants comme adultes, dans les 7 communes de l'Ouest du Brabant wallon : Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Genappe, Ittre, Nivelles, Rebecq et Tubize.

MIKMAK EN TOURNÉE

MIKMAK en tournée amène la marionnette au cœur de vos lieux de vie. Découvrez une nouvelle création à deux pas de chez vous ! Cette année, pour la 3e édition de MIKMAK en tournée, venez découvrir «Un Conteneur», la nouvelle création de la compagnie La Synecdoque.

petite société et comment, parfois, on décide de sortir de sa boîte.

- 06/03 – À Rebecq
14h30 et 17h – Au Moulin d'Arenberg
- 09/03 – À Braine-l'Alleud
11h et 15h – À la Bibliothèque communale



UN CONTENEUR

Par la compagnie La Synecdoque
Théâtre/Marionnette
25 minutes - Tout public - Gratuit

Un conteneur, c'est une histoire de boîtes, une histoire de conteneurs, justement. Un grand et des petits. Un grand plein de petits. De petits conteneurs et de petites personnes. Les petites personnes vivent parmi les conteneurs. Certaines transportent, d'autres reçoivent. Certaines travaillent, d'autres commandent. Toujours pareil. Toujours ? Pas si sûr.... Dans son conteneur-castelet, une marionnettiste nous raconte, sans parole, cette

- 13/03 – À Nivelles – Pas de réservation nécessaire
- 14h30 et 17h – Au shopping de Nivelles
- 16/03 – À Ittre
(réservation : www.ittreculture.be)
- 19h et 20h
Dans le cadre des Grands Feux (plus d'infos en p.2)
- 17/03 – À Tubize
10h30 et 14h30 – À l'espace marionnette de Saintes
- 24/03 – À Braine-le-Château
14h et 16h30 – Au Moulin banal
- 30/03 – À Genappe
14h et 17h – À la Salle communale d'Houtain-le-Val

MIKMAK EN SALLE

MIKMAK en salle propose des spectacles variés, de compagnies principalement belges mais aussi internationales. Découvrez la programmation ci-dessous :

- 16/03 – 17h – À l'Espace Marionnette de Saintes (Tubize)

ALBERTA TONNERRE
Par la Cie Les Mutants
Théâtre / marionnette
55 minutes - Dès 6 ans - De 6 à 20€

- 17/03 – 13h, 14h, 15h, 16h, 17h et 18h – Grand Place de Genappe
AVENTURES EN CRYPTOZOOLOGIE
Par le Théâtre du Nomb'île
Théâtre / marionnette
1h - Dès 7 ans - Gratuit

- 18/03 – 20h – Au Centre culturel de Nivelles
SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ
Par la Cie Point Zéro
Théâtre / marionnette
1h35 - Dès 14 ans - De 10 à 24€

- 20/03 – 14h30 – Au Centre culturel de Rebecq
MA GRAND-MÈRE EST UNE AVENTURIÈRE
Par Racagnac Productions
Théâtre / marionnette
45 minutes - Dès 6 ans - 5€

- 21/03 – 20h – À l'espace marionnette de Saintes

CONFÉRENCE : « DU THÉÂTRE NATIONAL AU THÉÂTRE DE TOONE »
Par José Géral Toone VII
Conférence
Dès 16 ans - Gratuit

- 22/03 – 19h – À l'Académie de musique de Braine-l'Alleud
MONSIEUR PHÔNE ET LES SARDINES
Par la Cie La Bête curieuse
Théâtre / marionnette
50 minutes - Dès 7 ans - 9€

- 23/03 – De 10h à 12h ou de 14h à 16h – À la Maison Rurale de Wauthier-Braine
ATELIER PARENT/ENFANT : RACONTE TON THÉÂTRE D'OMBRES
Avec La Maison du Conte et de la Littérature
Théâtre / marionnette
2h - De 4 à 10 ans - 7€



MIKMAK FESTIVAL EST PORTÉ PAR LES CENTRES CULTURELS DE BRAINE-L'ALLEUD, GENAPPE, ITTRE, NIVELLES, REBECQ, TUBIZE, L'ASSOCIATION BRAINE CULTURE ET LE CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON. WWW.CCBW.BE/PROJET/MIKMAK

« VERS OÙ VA-T-ON ? » : UNE SEMAINE DE SENSIBILISATION SUR LES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES, DU 19 AU 28 AVRIL, À ITTRE



« Vers où va-t-on ? » est une initiative du Centre culturel d'Ittre, en partenariat avec la Commune qui vise à sensibiliser le public sur les problèmes environnementaux que nous connaissons actuellement ou qui nous menacent dans le futur, sans oublier les pistes de solutions pour vivre avec, les minimiser, les résorber ou les éviter autant que possible. Elle s'inscrit dans le contexte des élections proches, à différents niveaux de pouvoirs chez nous et un peu partout dans le monde. Car à l'évidence, les choix de société que les citoyens exprimeront par leurs votes seront déterminants dans les réponses que nous apporterons - ou non - aux défis environnementaux.

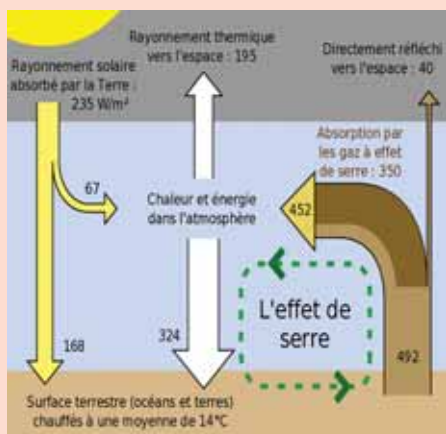
Plusieurs activités sont prévues, du 19 au 28 avril, à Ittre, mais aussi à Virginal : expositions, conférences, table ronde, projection-débat, spectacle, concours et visite sur le terrain.

● EXPOSITION VIVANTE SUR LA PHYSIQUE DU CLIMAT

DU VENDREDI 19 AU DIMANCHE 28 AVRIL
Vernissage ouvert au public le 19/04 de 17h à 19h. Visites les samedis 20/04 et 27/04 et les dimanches 21/04 et 28/04, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

SALLE PLANCHETTE À ITTRE

Visites libres et guidées gratuites



Comprendre les grands principes de la physique atmosphérique et le dérèglement climatique, en s'appuyant sur quelques expériences fonctionnelles et sur des panneaux explicatifs qui seront commentés par des animateurs disposants de solides connaissances dans le domaine scientifique. L'exposition sera permanente pendant dix jours et sera accessible en semaine aux écoles et les week-ends aux visiteurs isolés ou en famille.

● EXPOSITION DE PEINTURES « VOYAGES IN-SOUPÇONNÉS »

DU VENDREDI 19 AU DIMANCHE 28 AVRIL

Vernissage ouvert au public le 19/04 de 17h à 19h. Visites les samedis 20/04 et 27/04 et les dimanches 21/04 et 28/04, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

SALLE PLANCHETTE À ITTRE

Visites gratuites – Tableaux et coloriages disponibles à la vente



Valérie DEL'ART nous propose, au travers de ses peintures sur toiles et sur bois, un focus sur les animaux qui empruntent « les autoroutes de la nature » que sont les Ecoducs. Dans cette exposition, vous pourrez admirer des portraits d'animaux qui utilisent cette continuité écologique et qui ont pu, grâce à ces infrastructures, agrandir leur territoire vers une nouvelle vie. Via des fiches didactiques, vous découvrirez aussi les avantages et le fonctionnement des écoducs, ainsi que l'importance de préserver notre faune. Lors du vernissage, vous pourrez voir l'artiste coloriser une œuvre en direct et repartir avec celle-ci, pour un petit prix, si vous le souhaitez. L'exposition sera permanente pendant dix jours et sera accessible en semaine aux écoles et les week-ends aux visiteurs isolés ou en famille.

● EXPOSITION DES PHOTOS DES LAURÉATS DU CONCOURS « VERRE MOITIÉ VIDE OU MOITIÉ PLEIN ? »

DU VENDREDI 19 AU DIMANCHE 28 AVRIL

Vernissage ouvert au public le 19/04 de 17h à 19h. Visites les samedis 20/04 et 27/04 et les dimanches 21/04 et 28/04, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

SALLE PLANCHETTE À ITTRE

Visites gratuites



Vous pensez qu'on peut encore changer les choses, sensibiliser un nouveau public, attirer l'attention sur une problématique et même peut-être convaincre quelqu'un d'agir, grâce quelques photos de qualité et deux trois lignes de texte pour les commenter ? C'est le défi, en tous cas, qu'ont relevé, avec brio, les quelques ittrois et ittroises qui ont participé à notre concours photo. Venez admirez leurs plus beaux clichés et imprégnez-vous des réflexions qui ont guidées leurs choix. L'exposition sera permanente pendant dix jours et sera accessible en semaine aux écoles et les week-ends aux visiteurs isolés ou en famille.

→ Suite en page 11



Toutes les activités sont gratuites, sans réservation et accessible à un large public familial ! Une super occasion de s'informer, de s'amuser et de se retrouver, autour d'une thématique qui peut nous sembler perdue, anxiogène, lointaine, voir exagérée même pour certains, mais qui peut aussi être source de rapprochements, de mobilisations et pourquoi pas même d'espoir pour demain !

INFOS ET RÉSERVATIONS
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE
WWW.ITTRE.CULTURE.BE
INFO@ITTRE.CULTURE.BE
067 64 73 23

CULTURE SCIENTIFIQUE

CONFÉRENCE DE JEAN-PASCAL VAN YPERSELE SUR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE
VENDREDI 19 AVRIL, À 19H
SALLE PLANCHETTE À ITTRE
Gratuit mais sur réservation



Jean Pascal Van Ypersele

Le célèbre climatologue belge, **Jean-Pascal VAN YPERSELE DE STRIHOU**, docteur en sciences physiques, professeur ordinaire de climatologie et de sciences de l'environnement à l'UCLouvain est connu aussi bien pour ses nombreux travaux sur le changement climatique que pour sa participation en tant que vice-président au GIEC, de 2008 à 2015. Il est invité régulièrement à de nombreux événements liés au changement climatique, grâce à ses présentations fort appréciées et à son réseau partout sur le globe. Nous sommes ravis de pouvoir l'accueillir, ici à Ittre, pour une conférence qui sera suivie d'une séance de questions-réponses avec le public.

.....
● PROJECTION-DÉBAT AUTOUR DU FILM « L'AFFÛT AUX LOUPS » DE ET AVEC TANGUY DUMORTIER
SAMEDI 20 AVRIL, PROJECTION À 18H (52')
SALLE PLANCHETTE À ITTRE
Gratuit mais sur réservation



Journaliste et présentateur du Jardin extraordinaire sur la RTBF, **TANGUY DUMORTIER** est aussi réalisateur et globetrotter. Il est l'auteur de nombreux films documentaires sur la nature, dont le dernier en date, «L'affût aux loups», nous plonge au cœur de la vie d'une meute de loups et de quelques autres habitants sauvages du Grand Nord que nous découvrons à travers les regards d'Olivier le photographe et d'Yves le peintre, enfermés presque un an dans un affût de quelques mètres carrés seulement, pour observer ce Grand Spectacle du Sauvage. La projection, sur grand écran, sera suivie d'un échange avec le réalisateur.

● CONFESTACLE : « L'ÉCOLOGIE QUAND IL EST TROP TARD », AVEC MATHIEU PELTIER, GUILLAUME LOHEST ET OLIVIER TERWAGNE
LUNDI 22 AVRIL, CONFESTACLE À 19H (80')
SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL
Gratuit mais sur réservation



Entre conférence et show, avec une forte attention sur les récits et une dose d'humour, **GUILLAUME LOHEST** (chargé d'études en éducation permanente) et **MATTHIEU PELTIER** (Professeur de philosophie et chroniqueur radio) proposent un chemin pour penser l'écologie autrement – quant il est trop tard - en tentant de briser quelques tabous du mouvement écologique et en se posant cette question imagée : comment agir sur le Titanic ? Il sera question entre autres de dissonance cognitive, de culpabilité, de contrainte, de « Fenêtre d'Overton » et de dresser le bilan des mouvements écologiques à la lumière des effets qu'ils ont engendré... **OLIVIER TERWAGNE** (chanteur compositeur) vient, quant à lui, « agiter » les doctes réflexions par quelques notes et quelques mots en proposant un regard libéré des contraintes logiques de la dissertation des deux « professeurs ».

.....
● « L'EXTINCTION ACTUELLE DES ESPÈCES VIVANTES. ET L'ESPÈCE HUMAINE DANS TOUT ÇA ? », TABLE RONDE AVEC TOMAS GUNZIG, TANGUY DUMORTIER ET LES YOUTH FOR CLIMATE
JEUDI 25 AVRIL À 19H
SALLE PLANCHETTE À ITTRE
Gratuit mais sur réservation



Tanguy Dumortier



Thomas Gunzig

Un constat, une question centrale et plusieurs points de vue pour se projeter ensemble sur l'avenir de l'espèce humaine. Tanguy Dumortier, journaliste à la RTBF et réalisateur, observe la nature depuis des années. Il est, à ce titre, un témoin direct et privilégié de l'évolution du vivant et de nos environnements. Thomas Gunzig, chroniqueur radio et écrivain, raconte de manière palpitante et effrayante, dans son dernier livre «Rocky, dernier rivage», la survie d'un couple et de ses deux enfants dans un monde postapocalyptique. Une vision dystopique de notre avenir qui, inévitablement, nous pousse à la réflexion. Les Youth for Climate sont un mouvement de jeunes qui se mobilisent pour la justice climatique et sociale, la protection de l'environnement et de la biodiversité, en organisant des marches, des manifestations, des actions de désobéissance civile et des campagnes de sensibilisation. Un espoir, peut-être, pour demain ? Léon Brenig, docteur en physique, professeur émérite de l'ULB et président du Conseil d'Orientation du Centre culturel d'Ittre animera la discussion, sans oublier de donner la parole au public.

● APRÈS-MIDI BALADE (RE)DÉCOUVERTE DE L'ÉCOSYSTÈME DES BIEFS DE L'ANCIEN CANAL À VIRGINAL
Dimanche 28 avril, de 14h à 17h
RUE DE L'ANCIEN CANAL
Gratuit



La zone protégée autour des biefs subsistants de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles est un écosystème riche et complexe qui connaît des évolutions largement influencées par les (non) activités humaines. Venez (re)découvrir cet îlot de tranquillité, observer les plantes, les oiseaux, les abeilles, les poissons dans leur milieu de vie et en apprendre davantage sur les menaces qui pèsent sur eux et les mesures qui sont mises en place pour les protéger. Responsables communaux, guides nature, membres du PCDN et associations qui luttent pour préserver la biodiversité seront nos guides, pour cette journée au grand air avec les pieds dans la terre.

C'est avec plaisir, en tous cas, que nous partagerons ces moments avec vous.

Karim Sarton,
Centre culturel d'Ittre

« NOS ACTIONS POUR LE CLIMAT »

CHAPITRE 9 - VOITURES ÉLECTRIQUES VS VOITURES THERMIQUES

Après avoir abordé durant de nombreux chapitres le thème du logement et de sa consommation énergétique, nous souhaitons désormais parler de la mobilité. Le premier sujet abordé sera celui de la voiture électrique via un comparatif avec la voiture thermique. Sans doute, de nombreuses personnes dans le village auront déjà fait leur propre comparatif à ce sujet lors de la question de l'achat d'une nouvelle voiture. Nous tenons à faire ici un petit point sur la question.

LA QUESTION DU COÛT

Pour beaucoup, la question du coût sera l'élément primordial lors du choix du véhicule. En règle générale, pour une catégorie donnée de véhicule, la voiture électrique sera en moyenne 25% plus chère à l'achat. (1)

Cependant, il serait plus sage d'évaluer le coût total du véhicule sur sa durée de vie. Le véhicule électrique sera moins cher au niveau de sa consommation en carburant, au niveau des entretiens, de la taxe de circulation et au niveau des assurances. Par conséquent, en moins de 9 ans (sur une base de 15.000 km/an), la voiture électrique est souvent moins chère qu'un véhicule thermique selon une étude de l'institut VIAS. (2)

Il faut aujourd'hui compter environ 2 euros par 100 km pour un véhicule électrique contre 10 euros par 100 km pour l'essence.

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Selon la même étude VIAS, les véhicules électriques émettent 50% de CO2 en moins que les véhicules thermiques sur l'ensemble de leur cycle de vie. Cette étude prend en compte la quantité de CO2 nécessaire à produire la voiture et également la quantité de CO2 nécessaire à produire l'électricité en Belgique et à transporter cette électricité. Note 2 Quand on parle d'impact sur l'environnement, il ne faut pas tenir compte que du CO2. Les véhicules au diesel et à l'essence émettent également toute une quantité de gaz : monoxyde de carbone (CO), monoxyde et dioxyde d'azote (NO et NO2) et des particules fines (HAP). Ces gaz et particules provoquent



des centaines de milliers de morts et de cancers en Europe chaque année (250.000 morts en 2021 par les particules fines, 52.000 morts par le CO2 et 22.000 morts par l'ozone). (3)

Ce n'est pas pour rien que beaucoup de grandes villes dans le monde limitent ou interdisent à certains types de véhicules thermiques l'accès au centre-ville. Bruxelles a pris la décision d'interdire les véhicules au diesel dès 2030 et les véhicules à essence dès 2035. (4)

LES FREINS À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le premier frein pour beaucoup est le prix d'achat. Nous avons, cependant, vu ci-dessus qu'après quelques années (cela dépend du kilométrage annuel et du prix d'achat de l'électricité), le véhicule électrique est le moins cher. Pour ceux qui combinent voitures électriques et panneaux photovoltaïques, la différence de coût est très nettement en faveur du véhicule électrique.

Le second frein est l'autonomie. L'autonomie varie de 200 à 700 km désormais. On annonce même des autonomies de 1000 km pour bientôt. Sachant qu'il est conseillé de faire des pauses toutes les 2h lors

de longs trajets et que les recharges prennent +/- 20 min avec des bornes à recharge rapide, l'autonomie est-elle vraiment un problème ? N'oublions pas que la grande majorité des belges font moins de 100 km en voiture par jour.

VÉHICULE HYBRIDE

Selon l'étude VIAS toujours, le véhicule hybride rechargeable est le plus cher d'un point de vue financier. Ce type de véhicule est en moyenne plus lourd et consomme donc plus de carburant et d'électricité. L'autonomie en mode électrique est de plus souvent très réduite.

CONCLUSION

N'oublions pas qu'il faut avant tout privilégier les modes de transport alternatif à la voiture (vélo, marche, trottinette, bus, train, ...). Cependant, si on ne peut faire autrement, le choix de la voiture électrique est préférable au véhicule thermique que ce soit au niveau coût global ou au niveau environnemental.

RETOUR DES LECTEURS

Si jamais nos articles, vous ont incités, motivés à entreprendre des travaux d'amélioration énergétique ou vous donne envie de réagir, faites-le nous savoir : info@ittreculture.be

François Clément,
Ingénieur et membre
du Comité de pilotage du PAEDC
(Plan d'Action en
faveur de l'Energie Durable et du
Climat à Ittre)

(1) voir le site <https://www.rtl.be/actu/belgique/societe/voiture-thermique-ou-electrique-quel-vehicule-est-le-plus-interessant/2023-10-11/article/596931>

(2) voir le site <https://www.vias.be/fr/newsroom/la-voiture-electrique-est-deja-le-meilleur-choix/>

(3) : voir le site [https://www.lesoir.be/551366/article/2023-11-24/les-particules-fines-responsables-de-250000-morts-dans-lunion-europeenne-en-2021#:~:text=Quelque%20250.000%20d%20C3%A9c%20A8s%20au,l'environnement%20\(AEE\).](https://www.lesoir.be/551366/article/2023-11-24/les-particules-fines-responsables-de-250000-morts-dans-lunion-europeenne-en-2021#:~:text=Quelque%20250.000%20d%20C3%A9c%20A8s%20au,l'environnement%20(AEE).)

(4) : voir le site <https://www.rtf.be/article/bruxelles-tire-le-frein-a-main-pour-les-voitures-thermiques-des-2030-pour-le-diesel-2035-pour-l'essence-10791437>

VIE ASSOCIATIVE

REPAIR CAFÉ

CALENDRIER

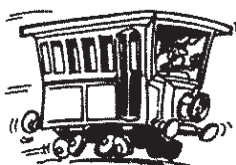
24 mars - 14 avril - 19 mai - 16 juin
21 juillet - 18 août - 15 septembre
20 octobre - 17 novembre
pas en décembre.

De 14h à 17h.

Salle Planchette, située derrière
la Maison communale d'Ittre



INFOS
REPAIR CAFÉ
ITTRE.REPAIRECAFE@GMAIL.COM
0473/948 467



PÂRLONS WALON

D'in incoûnu

Mensonge et Vérité, révisité à l' sauce walone

In djoû, Minsonde yè Vèrité s'ont rincontrés.

« Bondjoû » a dit Minsonde.

« Bondjoû » a répondu Vèrité.

« C'èst' ène bèle djoûrnée » a dit Minsonde.

Yè Vèrité a sté vérifiyî si ç'astoût vré yè ça l'èstoût.

« Bèle djoûrnée » li z-a répondu Vèrité.

« Èl lac est co pus biâ audjoûrdu » a dit Minsonde.

Vèrité a ravisé invî l' lac yè èle a vu què Minsonde dijoût èl vèrité. Après, Minsonde a coûru invî l'èue yè li z-a dit « L'èue est tiède, c'èst' ène bone timperatur' pou daler nadji ».

Vèrité a touchî l'èue avu sès dwètès yè èle s' a rindu compte què l'èue èstoût tiède. Vèrité a donc fèt confiance à Minsonde. Tous lès deûs, is ont inl'vé l'èus lokes yè sont dalés nadji dins l'èue du lac. Ène miyète pus târd, Minsonde a soûrti du lac, i s'a abiî avu lès lokes dè

Vèrité yè il a pètè vwèye. Quand Vèrité est soûrtiye dè l'èue, èle s' a sinti incapable dè mète lès lokes dè Minsonde. In viyant Vèrité dalé toutè nûwe, lès djins ont dèsguèrpi yè ont yeû peu. Vèrité s'a sinti trisse yè abandonéye pa tètous. Adon, èle s'a muchi dins l' fond d'in pus.

Dèspu ès' djoû-là, les djins préfère-tè acsèptèr èl minsonde dèguisé in vèrité, à l'vèrité toutè nûwe. Autrèmint dit, lès djins préfère in minsonde bi abiî, yè qui arindje, à l' place d'ène nûwe vèrité qui dèrindje !



Mensonge et Vérité

Un jour, Mensonge et Vérité se sont rencontrés.

« Bonjour » a dit Mensonge.

« Bonjour » a répondu Vérité.

« C'est une belle journée » a dit Mensonge.

Et Vérité a été vérifier si c'était vrai et ça l'était.

« Belle journée » lui a alors répondu Vérité.

« Le lac est encore plus beau aujourd'hui » a dit Mensonge.

Vérité a regardé vers le lac et elle a vu que Mensonge disait la vérité. Ensuite, Mensonge a couru vers l'eau et lui a dit « L'eau est tiède, c'est une bonne température pour aller nager ».

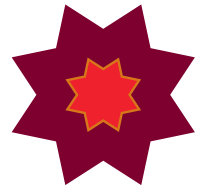
Vérité a touché l'eau avec ses doigts et elle s'est rendu compte que l'eau était tiède. Vérité a donc fait confiance à Mensonge. Ils ont enlevé leur vêtements tous les deux et sont allés se baigner dans le lac. Un peu plus tard, Mensonge est sorti du lac, il s'est habillé avec les vêtements de Vérité et il est parti. Quand Vérité

est sortie de l'eau, elle s'est sentie incapable de mettre les vêtements de mensonge. En voyant Vérité marcher toute nue, les gens se sont éloignés et ont eu peur. Vérité s'est sentie triste et abandonnée de tous. Alors, elle s'est réfugiée au fond d'un puits.

Depuis ce jour, les gens préfèrent accepter le mensonge déguisé en vérité, à la vérité nue.

Autrement dit, les gens préfèrent un mensonge bien habillé et qui arrange plutôt qu'une vérité nue qui dérange !

Pour cet auteur inconnu,
In vi paltot d' Vèznau
J. Vanderlinden



SÂCRÈ BAUDÈT

C'est quand dji m'invas pourmèner
Què dji vwôs à l'intrée d'in pré
In bia baudèt qui s' mèt à brère,
M'èrwétant come si dji srou's s' frère !
À chake coû, dji sûs stomaki
Dè vir qu'il est vrémint d'bauchi.
Il a pourtant tout ç- qu'il li faut
Dji gadje qu'i n'a ni mau ni scau :
Il a à mindji tant qu'i vût,
Il a dèl place pou couru
Èyè il a in fouât bia pwôy'.
I m'chène qu'i d'vroût d'meurer cwèye !
Al place dè ça, i brèt tout l' temps,
I brèt co pus qu'in ptit èfant.
Pour mi, i n' sè plèt ni tout seû
Yè c'est ça qui l' rind maleûreû
Si lès baudèts c'est come lès djins,
C'èst'in compagneye qu'is sont contints.
In baudèt tout seû, koû volez,
I n'a pièrsône pou l' consoler !
À 'm n-avis, çoû qu'i li fauroût,
C'èst'ène consieûr, tout l' long du djoû,
Yè djoû yè nut', ça s'roût co mèleû !
Maria Dèyi qu'i s'roût eûreû !!
Dj'ai asprouvé d'li fé comprinde
Kè, èlâs, djè n' sârou's ni l'prinde :
Qu'èl petit pré què dj'ai à 'm mézo,
Est tout djusse bon pou in bédot,
Yè qu'i n' sârou't ni s' plère là-d'dins
Pask'il èroût rade scau sès dints ! *
Yè quand i m'a yeû intindu,
Dè colère, i m'a tourné l' cu !
Vlà coumint dj'ai sti èrmèrciyi
Tout in volant li fé du bi !!

* awwèr scau sès dints :

littéralement : « avoir chatouille aux dents » pour « avoir faim ».

SACRÉ BAUDET

C'est quand je m'en vais promener
Que je vois à l'entrée d'un pré
Un bel âne qui se met à braire,
Me regardant comme si j'étais son frère !
À chaque fois, je suis estomaqué
De voir qu'il a vraiment triste mine.
Il a pourtant tout ce qu'il lui faut.
Je parie qu'il est en bonne santé :
Il a à manger autant qu'il veut,
Il a de l'espace pour courir
Et il a un fort beau poil.
Il me semble qu'il devrait rester coi !
Au lieu de ça, il brait tout le temps,
Il pleure plus qu'un petit enfant.
À mon avis, il ne se plaît pas tout seul
Et c'est ça qui le rend malheureux
Si les ânes sont comme les gens,
C'est accompagnés qu'ils sont contents.
Un âne tout seul, que voulez-vous,
Il n'a personne pour le consoler !
À mon avis, ce qu'il lui faudrait,
C'est une consoeur, toute le journée,
Et jour et nuit, ce serait encore mieux !
Mère de Dieu, qu'il serait heureux !!
J'ai tenté de lui faire comprendre
Que, hélas, impossible de l'accueillir :
Que mon petit pré, à la maison,
Est juste suffisant pour un mouton,
Et qu'il ne s'y plairait pas
Car il aurait très vite faim !
Et après m'avoir entendu,
De colère, il m'a tourné le dos !
Voilà comment j'ai été remercié
Tout en voulant lui faire du bien !!

Jean Pletinckx dè Vèznau

EXPRESSION CITOYENNE

JOURNÉE DE LA JUSTICE (20 MARS) :

« L'ETAT DE DROIT, J'Y CROIS ! »

Cette journée est peut-être importante plus encore cette année sur notre route sur les urnes. Comme le précise l'Association Syndicale des Magistrats (ASM) dans son mémorandum adressé aux partis politiques via leur page FB, un Plan Marshall pour une justice au service de tous et toutes est nécessaire, plus encore dans le contexte des inégalités sociales actuelles.

Depuis la crise sanitaire, l'Etat belge est condamné à répétition par les juridictions belges ainsi que par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, il n'exécute pas les décisions qui le condamnent. Nous sommes chacun, chacune, reliés à un arrondissement judiciaire, un Palais de Justice : en ce qui nous concerne, ittrois et ittroises, celui de Nivelles pour le Brabant wallon. Je vous invite à vous joindre aux acteurs de la Justice en cette année électorale afin de préserver notre Etat de droit.

Christelle Versluys, Ittroise, Criminologue avec un master de spécialisation en Droit international des Droits humains et Membre de la Ligue des Droits humains

PLUS D'INFOS :

ASSOCIATION SYNDICALE DES MAGISTRATS - WWW.ASM-BE.BE
ASM_SECRETARIAT@OUTLOOK.COM OU ASM@ASM-BE.BE
0478 45 79 18



LECTURE

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'ITTRE DERNIÈRES ACQUISITIONS

FICTION

POSTORINO Rosella : Et moi, je me contentais de t'aimer

SANDREL Julien : Les extraordinaires

DECLERCQ Carole : Les heures insouciantes

HISLOP Victoria : La statuette

CONNELLY Michaël : L'étoile du désert

GUENASSIA J.-Michel : A Dieu vat

GELUCK Philippe : Le chat et les 40 bougies BD

DELAFF-FRANQUIN : Le retour de Lagaffe BD

JANCOVICI-BLAIN : Un monde sans fin BD

MONTAIGNE Marion : Nos mondes perdus BD

AUTRES

BRAECKMAN Colette : Mes carnets noirs

DESMURGET Michel : Faites les lire!

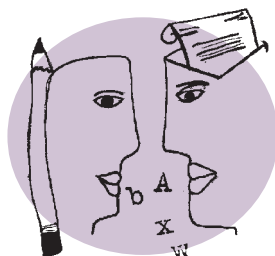
ASSENHEIM Cathy : Mon enfant est hyper

LIBERT Charles : Où est passé le p'tit Charly

RAMON Coralie : Au secours ! Il y a un rapace dans ma classe

Et toujours la collection de BD du Palou

LA BIBLIOTHÈQUE SE SITUE AU SEIN DE L'ESPACE CULTUREL BAUTHIER
36, RUE DE LA MONTAGNE
1460 ITTRE
HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC: LE DIMANCHE DE 10H30 À 12H30



LA LANGUE

DE CHEZ NOUS

UN PEU DE VOCABULAIRE...

Bisannuel : qui a lieu tous les 2 ans
Biennuel : qui a lieu 2 fois par an
Bihebdomadaire : qui a lieu 2 fois par semaine

Bimensuel : qui a lieu 2 fois par mois
Bimestriel : qui a lieu tous les 2 mois

Trimestriel : qui a lieu tous les 3 mois
Semestriel : qui a lieu tous les 6 mois
Quinquennal : qui a lieu tous les 5 ans

Arthur Deghorain



POLITIQUE INVITATION

Nous sommes un groupe de citoyen.ne.s d'Ittre, d'Haut-Ittre, de Virginal et de Fauquez qui nous questionnons sur la vie dans notre village. Peut-être est-ce aussi votre cas ?

**OR, LE 13 OCTOBRE PROCHAIN,
NOUS SERONS AMENÉ.E.S À RENOUVELER NOS
REPRÉSENTANTS COMMUNAUX**

SI VOUS AUSSI, VOUS ETES CONCERNÉ.E.S PAR :

- la circulation automobile et la sécurité des usagers faibles ?
- l'accueil de la petite enfance et la scolarité ?
- l'impact des changements climatiques ?
- une participation citoyenne accrue ?
- l'équité fiscale ?
- le plaisir culturel ?
- le développement de l'agriculture ?
- l'urbanisme ?
- la solidarité internationale ?



Rejoignez-nous pour partager vos avis et vos idées sur ces sujets lors de l'une de nos rencontres :

• **À HAUT-ITTRE**

le mardi 26 mars de 18h30 à 20h30 à la salle communale

• **À VIRGINAL**

le jeudi 4 avril de 18h30 à 20h30 à la salle polyvalente

• **À ITTRE**

le dimanche 7 avril de 10h30 à 12h30 au Relais du Marquis

• **À FAUQUEZ**

le mercredi 10 avril de 18h30 à 20h30 au à l'ancienne école

Une initiative de : Chantal, Marie-Amandine, Pascale, Hélène, Nathalie, Ferdinand, Alain, Stéphane, Thierry, Christophe, Michèle, Anne, Saskia, Marie-Eve, Charles, Claude, Georges, Simon, Marie-Claire, Julie et Pierre.



COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DE LA TERRE DE PALESTINE ET CONFÉRENCE DE MICHEL STASZEWSKI, LE SAMEDI 23 MARS À L'ESPACE BAUTHIER

La guerre à Gaza, entre Israël et le Hamas, prend des proportions dramatiques. La population civile palestinienne qui compte déjà des milliers de morts risque non seulement d'être encore victime de bombardements mais aussi d'une faim extrême. Pourquoi, de la part de l'État israélien, un tel mépris pour la vie des civils, une telle punition collective ? Elias Sanbar, l'ambassadeur de la Palestine auprès de l'UNESCO, poète et militant pour la paix, affirme dans une interview publiée par Le Monde ⁽¹⁾ que l'État israélien veut voir disparaître les Palestiniens et qu'il traite Gaza comme un « Soweto palestinien » (en référence au bidonville noir opprimé pendant le régime de l'apartheid en Afrique du Sud). Et nous savons tous, et des ONG comme Amnesty International et Human Rights Watch le confirment, que l'apartheid à l'égard des Palestiniens est omniprésent, de même qu'en Cisjordanie, les centaines de milliers de colons qui occupent illégalement ce territoire, menacent et tuent tous les jours des adolescents et des civils pour conquérir de nouvelles terres appartenant aux Palestiniens.

QUE PEUVENT FAIRES LES ÉTATS, ET QUE POUVONS-NOUS FAIRE, DANS LA RELATION AVEC ISRAËL ?

Elias Sanbar pense que devant ces atrocités et ces injustices, « La mort devrait servir à fabriquer de l'absence », c'est-à-dire qu'au lieu de nous rendre indifférents aux expulsions, aux emprisonnements, à la disparition, la mort devrait au contraire éveiller nos sentiments pour les absents, notre humanité et notre compassion pour ceux qui ont tout perdu ou qui ne sont plus là. Simplement, et sans doute difficilement pour certains, penser à autrui, se mettre à sa place, essayer de comprendre ce qu'il

vit, pourrait servir à construire la Paix. Accepter la pluralité, prendre du recul par rapport à l'obsession identitaire, constitue un enjeu non seulement au Proche-Orient mais dans le monde. « On me dira, «ajoute Elias Sanbar», que c'est la quadrature du cercle... Je ne le crois pas. Une solution est possible, nous la connaissons tous. » Et celle-ci réside indéniablement dans la fin de l'occupation, de la colonisation et de la dépossession des terres et villages palestiniens par l'État israélien.

Pour PJPO Ittre,
Éric de Moffarts

LA CHASSE AUX ŒUFS DE LA MAISONNÉE DIMANCHE 24 MARS



La chasse aux œufs commencera à 14h pour les enfants de 8 à 12 ans. Un second départ aura lieu à 14h45 pour les enfants de 4 à 7 ans et le dernier départ aura lieu à 15h15 pour les 0 à 3 ans.

Une participation de 2€/enfants est demandée. Les inscriptions sont souhaitées pour le 17 mars à l'adresse mail : info@laimaisonnee.be indiquant le nombre d'enfants ainsi que le groupe d'âge.



Un stand de boissons et gourmandises sera présent, ainsi qu'une vente des produits réalisés par nos résidents. Attention toutefois qu'il n'y a pas de bancontact.

Gwen Suppes,
Éducatrice au sein
de La Maisonnée

INFOS ET RÉSERVATIONS :
LA MAISONNÉE
02 366 04 73
INFOS@LAMAISONNEE.BE
RUE TOÛNE 6, 1461 ITTRE

23 MARS : JOURNÉE DE LA TERRE DE PALESTINE ET CONFÉRENCE DE L'HISTORIEN MICHEL STASZEWSKI À ITTRE

Afin de rappeler à tous l'aspiration à une paix juste en Palestine, et aussi dans toute la région et dans le monde, Paix Juste au Proche-Orient Ittre (PJPO Ittre) organise chaque année depuis le 2005, une cérémonie de mémoire et d'espoir autour de l'olivier communal de la Paix.

avec votre nom et en précisant le nombre de personnes).

À 20h, Conférence donnée par l'historien Michel Staszewski «Palestiniens et Israéliens. Comprendre l'impasse pour en sortir» ⁽²⁾. Plusieurs sujets seront traités dont les causes essentielles de la non-résolution du « conflit », et la déconstruction des principaux mythes justifiant le projet sioniste.
Adresse : Espace Bauthier, rue de la Montagne, 36 à 1460 Ittre
Participation libre (au chapeau)

À 18h, Commémoration de la Journée de la Terre de Palestine. Des représentants de l'Association Belgo-Palestinienne, d'Amnesty International et du CNCD prendront la parole. Claudine Aerts et Philippe Dumoulin témoigneront de ce que leur ont récemment confié des Gazaouis. Le CNAPD (Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie) s'associe également à la commémoration et sera présent.

À 19h, Le verre de l'amitié et une petite restauration vous sera proposée avant la conférence (inscription souhaitée à cette petite restauration par sms au 0497/500 525

⁽¹⁾ Elias Sanbar, intellectuel palestinien : « Toute attaque contre des civils est un crime de guerre » dans Le Monde, 12 octobre 2023.

⁽²⁾ Michel Staszewski, historien et auteur du livre « Palestiniens et Israéliens : Dire l'histoire, déconstruire mythes et préjugés. Entrevoir demain », Éditions du Cerisier, mai 2023.



Photo: Mohammed Zannoun

Après des semaines de bombardements israéliens incessants, des milliers de Palestiniens déplacés marchent sur la route de Salah al-Din en direction du sud de la bande de Gaza. Bande de Gaza, 9.11.2023.



AGENDA



MARS	ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
DU 06/03 AU 30/30	MIK MAK FESTIVAL	CENTRE CULTUREL D'ITTRE ET 8 AUTRES LIEUX
MAR 12 13H30	SENIORS AT THE MOVIES	COMMUNE D'ITTRE
MER 13 15H00	APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVES	COMMUNE D'ITTRE
VEN 15 20H00	MANU LANVIN & THE DEVIL BLUES (FR) + BIG HORSE	ZIK ZAK
VEN 15 21H00	GASPÉSIE FRENCH COVER	L'ETABLE D'HÔTES
DU 15/03 AU 17/03	KERMESSE AUX BOUDINS	ECOLE COMMUNALE DE VIRGINAL
SAM 16 18H00	LES GRANDS FEUX	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
DIM 17 17H00	BORIS SCHMIDT BAND	HEPTONE
JEU 21	VOYAGE DES AINÉS : MUSÉE DES SCIENCES	COMMUNE D'ITTRE
DU 21/03 AU 24/03	GRAND NETTOYAGE	COMMUNE D'ITTRE
DU 21/03 AU 31/03	MAIS C'EST QUOI TON VRAI MÉTIER ?	THÉÂTRE DE LA VALETTE
VEN 22 17H00	CARNAVAL DES ENFANTS	AP DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE
SAM 23 18H00	COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DE LA TERRE	PJPO ITTRE
SAM 23 19H30	ROCK NATION TRIBUTE NIGHT	ZIK-ZAK
DIM 24	CHASSE AUX ŒUFS	LA MAISONNÉE
DIM 24 14H00	REPAIR CAFÉ	REPAIR CAFÉ ITTRE
DIM 24 17H00	HERMIA - MOHY - GERSTMANS : THE LOVE SONGS	HEPTONE
DIM 24 17H00	TRIO LATERNA MAGICA	MUSIQUE CLASS'ITTRE
LUN 25 20H00	CINÉ SOUPE : LA TOURNÉE DES MAGRITTE 2024	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
DU 26/03 AU 04/04	INITIATIONS GSM ET TABLETTES	COMMUNE D'ITTRE
VEN 29 19H30	IT IT ANITA + THE BADGERS	ZIK-ZAK
SAM 30 19H30	ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : CURIOSITY PLAYS THE CURE	ZIK-ZAK
SAM 30 8H30	PROMENADE DE PRINTEMPS	COMMUNE D'ITTRE ET SITI
DIM 31 17H00	ELIOTT KNUETS QUINTET	HEPTONE
DIM 31 19H30	THE CHRIS SLADE TIMELINE	ZIK-ZAK
AVRIL	ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
DU 25/01 AU 07/04	PARCOURS DANS L'OEUVRE DE MARTHE DONAS	MUSÉE MARTHE DONAS
SAM 6 18H00	SOUPER PATRO	PATRO ST PIERRE DE VIRGINAL
MAR 9 13H30	SENIORS AT THE MOVIES	COMMUNE DE ITTRE
VEN 12 21H00	HK À LA SAUCE BELGE	L'ETABLE D'HÔTES
DIM 14 14H00	REPAIR CAFÉ	REPAIR CAFÉ ITTRE
JEU 18	VOYAGE DES AINÉS : LEUVEN	COMMUNE DE ITTRE
DU 19/04 AU 28/04	VERS OÙ VA-T-ON ?	CENTRE CULTUREL ET COMMUNE D'ITTRE



LE PETIT TRAM
WWW.ITTRECULTURE.BE



Date de parution : 11 et 12 mars 2024
Mensuel du Centre culturel d'Ittre A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
067/64 73 23 - info@ittreculture.be
Editeur responsable : Nathalie Lourtie, directrice
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre
Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier.

Prochaine parution : 8 et 9 avril 2024

LE PETIT TRAM
Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre. Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 0012 6285 4518.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socioculturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture est composé de Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien et Sophie Peeterbroeck

Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre :
Représentants de la Commune d'Ittre :
Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck

Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh

Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Michel Ferrard, Michèle Counson, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien, Jacques Van Drooghenbroeck, Florence Walravens et Nancy Massart.

Ont collaboré à ce journal :
Coordination : Olivia Krokek
Mise en page : Pascale Goffaux
Rédaction : Olivia Krokek, Nathalie Lourtie, Karim Sartou
Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.
Photos : Centre Culturel d'Ittre
Impression : Rossel Printing Nivelles
Distribution : Jacques Vanderlinden



CONSEIL COMMUNAL DU 20 FÉVRIER 2024

Présents : Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Pascal Henry (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Lindsay Gorez (MR), Arthur Deghorain (EPI), Paul Pierson (EPI), Pierre Claes (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Luc Schoukens (Pacte), Claude Debrulle (Pacte) et Pol Perniaux (Pacte).

Excusée : Hélène de Schoutheete (I.C.)

1) SÉCURITÉ – RAPPORT DE SÉCURITÉ RELATIF AUX DERNIÈRES ANNÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ITTRE – PRÉSENTATION PAR LE CHEF DE CORPS M. YVES DELMARCELLE – PRISE D'ACTE

Le Conseil communal accueille le Chef de corps Yves Delmarcelle et la Première Commissaire Mylène Liberloo. Ils viennent présenter la Zone de Police et les chiffres concernant Ittre au Conseil.

Le Chef de Corps commence par rappeler que les Brabant-wallon compte dix zones de police sur son territoire. Avec 58 000 habitants sur la Zone, celle de l'Ouest est la plus peuplée de la Province. Pour rappel, la Zone comprend Tubize, Rebecq, Braine-le-Château et Ittre. La population continue par ailleurs de croître essentiellement à Tubize, mais aussi à Ittre. La Zone représente plus ou moins 120 travailleurs, donc 102 policiers. Les zones de police locales ont sept missions :

- **Le travail de quartier** : la règle veut normalement qu'il y ait un policier de quartier pour 4000 habitants. A Ittre, il y en a 4, soit deux fois plus que ce qui est demandé.
- **L'accueil** : il y a un site par commune, avec des heures qui varient selon le lieu, et la division centrale à Tubize qui est ouverte 24/7.
- **L'intervention** : il s'agit pour cela d'alterner 4 policiers sur le terrain 24/7. Il précise la différence entre un officier de la police judiciaire et un commissaire administratif.
- **L'assistance policière aux victimes** : ici, il s'agit de travail qui n'est pas forcément policier : des personnes référentes vont pouvoir être à l'écoute des gens qui ont subi un délit, etc. et peut-être, être le relais avec d'autres spécialistes (médecins, psychologues, etc.)
- **La recherche et l'enquête locale** : c'est une équipe entre 7 et 12 policiers locaux, eux aussi devant être disponibles 24/7, qui va pouvoir mener les enquêtes locales.

- **Le maintien de l'ordre public** : il s'agit des équipes mobilisées pour des événements comme le 15 août, les courses cyclistes, etc. Cela implique également de fournir des capacités à d'autres zones ou d'autres niveaux de pouvoir, mais ça se fait en réciprocité (ainsi, la Zone reçoit de l'aide lors des gros matchs à Tubize par exemple).
- **La circulation** : c'est une des priorités principales des citoyens de Ittre, si on en croit les enquêtes réalisées ces dernières années.

La Zone de Police réalise régulièrement un Moniteur de sécurité. Le dernier a été réalisé en 2021. Une enquête a été envoyée à 600 citoyens de la Zone choisis au hasard (tirage au sort des numéros de registre national). Une nouvelle enquête aura lieu en 2024.

Les trois motifs d'inquiétude des citoyens qui reviennent le plus souvent dans cette enquête sont la vitesse de conduite non-adaptée, la conduite agressive et le stationnement gênant. Concernant les vols, il note qu'il y en a moins qui sont recensés que dans les zones alentours. Par ailleurs, ils sont souvent situés près des grands axes, pour que les voleurs puissent repartir rapidement. La Zone de Police est attentive à l'aspect psychologique lié à ces délits. Il revient également sur la question des drogues. Il explique qu'il y a une dimension éducative importante dans ce dossier. Enfin, il précise que les citoyens de la Zone sont ultra-sensibles pour les questions environnementales.

Dans cette enquête de 2021, les citoyens qui ressentaient un sentiment d'insécurité constant étaient 8 %, contre 59 % pour ceux qui le ressentaient rarement. Les raisons de ce sentiment d'insécurité sont expliquées à 51 % par un comportement inapproprié sur la route et à 28 % par le manque de policiers en rue, entre autres. Le Chef de Corps précise qu'il enverra les résultats de l'enquête 2024 quand ils seront connus, mais que les questionnaires n'ont pas encore été envoyées aux participants.

Pour Ittre, les points les plus marqués dans le moniteur de 2021 sont les problèmes de quartier (vols – cambriolages, vols à la tire, vols de vélo et trottinette, circulation, nuisances, environnement). Le sentiment d'insécurité se manifeste principalement par un comportement d'évitement. Les services de prévention, etc. sont de

plus en plus connus des citoyens.

La Commune représente 10 % du travail sur la Zone, et il rappelle que cela comprend ce qu'il se passe à la sortie du ring mais aussi les plaintes depuis la prison. Il y a 14 117 fiches information créées pour la Zone de Police en 2023, et 8483 événements dispatchés. A Ittre, cela représente 1445 fiches, dont 123 pour la prison, et 881 événements dispatchés. Quels sont les motifs d'intervention principaux à Ittre ? Les interventions dans les écoles, la prison, agissements suspects, vols et escroqueries (elles augmentent), accidents, animaux, alarmes, tapages, etc. La circulation routière reste une préoccupation importante pour les Ittroyens, et les actions sont nombreuses : radars préventifs, campagnes d'informations dans et aux alentours des écoles, action cartable, campagne incivilités circulation, contrôle alcool non-orientés et orientés, campagnes BOB, cours pratiques de circulation, etc. Il évoque également les Partenariats locaux de Prévention, qui sont d'ailleurs gérés par sa collègue présente sur place également. Ces initiatives permettent bien souvent de faciliter la communication vers la Police, et des faits qui n'aurait peut-être pas été signalés auparavant le sont plus facilement par les PLP.

La Première Commissaire présente quant à elle l'initiative MEGA, « mon engagement pour garantir l'avenir ». Il s'agit de modules proposés aux écoles, sur différentes thématiques. La demande est très forte et la Zone propose en propriété les modules sur les stupéfiants, les numéros d'urgence, le harcèlement et les réseaux sociaux. Des policiers sont également formés pour intervenir, par exemple lors de cas de harcèlement identifiés.

Le Chef de Corps évoque également les caméras de surveillance. Il y a 66 caméras fixes, dont 7 sont sur la commune d'Ittre. La Zone dispose d'une control-room et deux postes de contrôle à la division centrale. Ces caméras permettent la surveillance en direct pour les informations aux patrouilles lors d'intervention, les opérations judiciaires / circulation, les événements inopinés sur la voie publique, les services d'ordre et d'initiative par l'opérateur ou les policiers de l'accueil. Elles permettent une analyse en différé pour les faits judiciaires et les sanctions administratives. Des caméras sont aussi disponibles pour être placées lors des événements, comme le 15 août.

CENTRE CULTUREL D'ITTRE

LES GRANDS FEUX RENAISSENT DE LEURS CENDRES !

SAMEDI 16 MARS DÈS 18H

CONSEIL COMMUNAL

Enfin, la Zone va avoir des caméras fixes temporaires dès mars 2024, six au total dont une sera pour Ittre. Ces caméras pourront être placées en fonction de l'actualité. La Commune d'Ittre a aussi trois caméras ANPR installée sur son territoire. Ce sont des caméras financées par la Province, et elles permettent de vérifier, 24/7, les plaques d'immatriculation pour repérer les véhicules non-immatriculés et/ou non-assurés. Ces caméras ne contrôlent donc pas la vitesse.

Claude Debrulle (Pacte) demande s'il y a une évaluation de l'efficacité de ces dispositifs très coûteux et très intrusifs puisqu'ils permettent la traçabilité permanente des véhicules. Ce sont des outils de traçabilité exceptionnels. **Christian Fayt (EPI)** demande de garder les questions pour la fin de la présentation. **Le Chef de Corps** précise que le procureur du roi, le judiciaire doit faire une demande pour que les caméras puissent être utilisées afin de rechercher des informations. **Luc Schoukens (Pacte)** entend que c'est donc efficace quand il y a un incident, mais ces dispositifs avaient été présentés comme étant efficaces pour dissuader les malfaiteurs. **Le Chef de Corps** trouve qu'il est difficile de compter ce qu'il ne s'est pas passé. **Luc Schoukens (Pacte)** demande alors si cela déplace les zones problématiques. **Le Chef de Corps** rappelle que ce qui est le plus recensé sur la Zone, ce sont les problèmes liés à la circulation. Il n'est pas possible de déplacer le contournement, donc les zones problématiques ne sont pas nouvelles.

Claude Debrulle (Pacte) remercie les deux policiers pour la présentation claire, et il espère qu'il sera possible que ce genre de rencontre soit plus régulier. Il se demande s'il y a une évaluation faite de l'efficacité des deux PLP présents à Ittre, ces groupes « Les voisins veillent ». **La Première Commissaire** explique qu'encore une fois, il est difficile de quantifier ce que ces initiatives ont permis d'éviter. Mais cela permet en tout cas d'améliorer la communication. Tous les trois ans, il y a une évaluation avec les partenaires. A Ittre, ce sont les PLP dits « Bouton » et « Croiseau ». Ces initiatives permettent également d'améliorer la cohésion entre les citoyens, la police et l'administration communale.

Ferdinand Jolly (I.C.) les remercie également pour la présentation. Il revient sur les stupéfiants. Dans les grosses agglomérations, il y a une hausse du trafic. Qu'en est-il sur la Zone ? **Le Chef de Corps** rappelle que les chiffres faisaient partie de sa présentation. La réponse n'est pas uniquement policière. Il faut également gérer les troubles liés au trafic, rencontrer les parents lorsque ce sont des mineurs, etc. Il s'agit surtout de conscientiser et d'éduquer. Est-ce qu'il y a vraiment une hausse des chiffres ? Il ne le sait pas.

Claude Debrulle (Pacte) aimerait avoir plus d'informations sur la cellule de sécurité locale CSIL-R. Il précise que ce sont plusieurs autorités (police, CPAS, commune, etc.) qui mettent en commun leurs informations parfois confidentielles concernant la montée du « radicalisme ». Ce terme de radicalisme est plutôt vaste, y compris semble-t-il les actions de désobéissance civile en faveur

du climat. Quelles sont, en cette matière, les compétences de ces CSIL-R ? **Le Chef de Corps** explique qu'il s'agit d'une cellule stratégique et opérationnelle. Il y a une réunion stratégique annuelle dans la Zone. Et chaque Commune prend aussi ses dispositions. Il peut y avoir des réunions opérationnelles, pour des événements ponctuels.

Luc Schoukens (Pacte) demande ce qu'il est prévu en matière de sécurité routière. **Le Chef de Corps** annonce que trois caméras-tronçons vont arriver sur la Zone, payées par la Région wallonne, dont une sera installée à Ittre.

Pol Perniaux (Pacte) trouve intéressant de voir ce que fait la Police. Il aimerait savoir s'il y a eu une évaluation de l'efficacité de l'extinction de l'éclairage nocturne. **Le Chef de Corps** rappelle que la police est là pour aider. En termes de mobilité, la police n'est pas la seule solution. Elle a besoin de moyens pour fonctionner, mais il faut aussi des moyens humains.

Claude Debrulle (Pacte) note que les inquiétudes en termes de mobilité liées au projet d'outlet à Tubize s'amplifient. A fortiori, il n'y aura pas d'alternative de contournement Nord de Tubize avant 2027. Est-ce que cela a été anticipé ? **Le Chef de Corps** explique qu'un service circulation a été recréé, avec 6 équivalents temps-plein payés par la Ville de Tubize. Un effort particulier est donc fait pour cela.

Daniel Vankerkove (I.C.) a entendu la présentation sur les actions de la Police sur le territoire, et c'est très bien d'avoir ces chiffres. La présentation sera-t-elle disponible ? **Le Chef de Corps** la communiquera au Collège.

Christian Fayt (EPI) les remercie pour leur présence et leur présentation. Il dit se rappeler particulièrement de l'approche humaine de la Police lors des grèves chez NLMK. Les policiers ont su calmer les deux parties alors que la situation était très tendue.

2) BUDGET COMMUNAL ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE 2024 – REMARQUES DE LA TUTELLE – INVESTISSEMENTS – CHOIX DE LA BALISE D'EMPRUNT OU DES RATIOS D'ENDETTEMENT – PRÉCISIONS

Claude Debrulle (Pacte) tient d'abord à dire que le Collège aurait pu demander les avis des conseillers avant de changer la date du Conseil communal de ce soir. Il a fallu réarranger les agendas pour être présent, et le conseiller estime que ça aurait pu être fait en plus grande concertation.

Catherine De Longueville (Directrice Financière de l'Administration Communale) revient sur le point lié au budget traité lors du précédent Conseil. En effet, la Directrice Financière a dû spécifier pour la tutelle si elle choisissait, pour montrer qu'elle ne dépasse pas la limite d'investissements, dans le schéma de la balise d'emprunt, ou dans le schéma du respect des ratios de dette et de charges financières. Certains

conseillers avaient admis ne pas comprendre ce que cela impliquait.

Dans le cas du ratio du volume de la dette, le maximum est de 125 % et Ittre est à 17%. Dans le cas de la balise d'emprunt, le maximum est à 1300 EUR par habitant, et Ittre était à 260 EUR.

Claude Debrulle (Pacte) note que ce choix du critère financier n'est demandé que depuis 2024. Il se rappelle que le Bourgmestre n'avait pas hésité à dire, le mois passé, que c'était en place depuis longtemps et qu'il avait pointé du doigt l'ignorance des anciens échevins des finances qui ne comprenaient pas. Par ailleurs, il a aussi noté que la circulaire ministérielle budgétaire 2024 fait référence aux placements éthiques et qu'il y est indiqué que « chaque autorité locale devait décider si elle voulait y adhérer ». L'autorité locale, c'est le Collège. Or, on lui répond systématiquement que ce n'est pas au Collège de faire ce choix, mais à la Directrice Financière, dès qu'il s'inquiète des placements. **Christian Fayt (EPI)** répond que le Collège a parlé de placement éthique la veille du Conseil, et que cela serait évoqué lors du prochain Conseil communal.

3) RÈGLEMENT TAXE – DOCUMENTS ADMINISTRATIFS – APPROBATION – DÉCISION

Christian Fayt (EPI) annonce qu'il y a une modification dans le règlement taxe concernant les cartes d'identité pour les enfants de moins de douze ans, et pour les cartes de séjour, depuis octobre 2023. Il s'agit donc de mettre à jour les règlements-taxes pour prendre en compte cette modification. La version papier coûtait 1,20 EUR, et la nouvelle version, en plastique, coûte 2 EUR.

Claude Debrulle (Pacte) note qu'il est fait mention des exemptions, il suppose qu'il s'agit des gens en protection temporaire (donc les Ukrainiens). Qu'en est-il des réfugiés politiques ? Des habitants des ILA ? Des détenus ? **Christian Fayt (EPI)** s'étonne de cette mention des détenus puisqu'on parle seulement des personnes de moins de 12 ans.

Carole Spaute (Directrice Générale de l'Administration Communale) souligne aussi qu'il y a une suppression de la taxe concernant le carnet de mariage, qui est remplacée par une taxe de certificat de mariage.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

4) RÈGLEMENT REDEVANCE – POTAGER COMMUNAL – DÉCISION

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente la taxe d'utilisation du potager, qui est de 5 EUR par an par parcelle. Ce règlement-taxe est valable jusque 2025 inclus.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

5) RÈGLEMENT COMMUNAL – UTILISATION DU POTAGER COMMUNAL – CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE ET LA CHARTE D'UTILISATION – DÉCISION

Jacques Wautier (EPI) explique qu'il s'agit d'une convention entre les jardiniers et l'admi-

CONSEIL COMMUNAL

nistration. Il y est notamment fait mention que la culture sur la parcelle doit être raisonnable, raisonnée, bio, sans pesticide, pas de monoculture et pas de vente de la production. Le potager sera désormais géré par le PCS, qui va essayer d'animer un peu l'espace. Actuellement, 6 ou 7 parcelles sont occupées, et il y a encore de la place. Celui de Fauquez est plus petit, deux ou trois parcelles sont occupées.

Christian Fayt (EPI) demande aux conseillers d'ajouter un amendement à la proposition faite, qui mentionne le potager d'Iltre uniquement. Il est décidé de faire mention des potagers communaux, pour y inclure le potager de Fauquez, mais aussi les éventuels futurs potagers supplémentaires.

Ferdinand Jolly (I.C.) demande ce qu'il en est pour l'utilisation des raticides, sachant que les dégâts des mulots et campagnols peuvent être conséquents dans nos régions. **Jacques Wautier (EPI)** répond qu'ils ne sont pas autorisés actuellement.

Claude Debrulle (Pacte) demande si la création du potager de Fauquez était une décision communale. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il s'agissait d'une décision de Collège. C'est l'affectation d'un terrain communal.

Luc Schoukens (Pacte) demande quelle est la surface des parcelles. De plus, il se demande quel est le projet pour créer du lien social autour de ce potager. **Jacques Wautier (EPI)** précise que le PCS va essayer d'organiser des choses, comme une balade par exemple. De plus, il y a un cultivateur qui est là presque tous les jours et qui répond aux questions et donne des conseils aux autres. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** ne pense pas qu'il faille désigner quelqu'un pour le lieu, il s'anime tout seul. **Jacques Wautier (EPI)** précise aussi qu'actuellement, il n'y a pas de limite pour la taille des parcelles. Il reste de la place pour une dizaine de personnes.

Daniel Vankerkove (I.C.) demande s'il est prévu, dans le futur, de créer un espace pour le compost. **Jacques Wautier (EPI)** répond qu'il existe. Il a juste été déplacé. Il est alimenté par les services travaux.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

6) JEUNESSE – CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS – MODIFICATIONS DU ROI – APPROBATION – DÉCISION

Lindsay Gorez (MR) explique qu'il s'agit d'adapter le ROI, principalement pour des changements de termes : au lieu de jeunes, utiliser le mot élèves, etc. Mais le document reste le même dans le principe.

Pol Perniaux (Pacte) note qu'il y a peu de retours sur cette initiative. Il se demande pourquoi. Est-il possible d'avoir un exemple des propositions qui ont été discutées par ce Conseil ?

Lindsay Gorez (MR) trouve que les conseillers doivent arrêter un peu, ils sont sur les réseaux sociaux, ils peuvent voir ce qu'il se passe. Mais cette question est l'occasion de souligner le travail important réalisé par le Service Jeunesse. Le Conseil des Jeunes a notamment fait une collecte de vivres. Ils ont réalisé une liste de souhaits sur lesquels ils aimeraient travailler pendant l'année. Ils organisent également un bal pour les classes de sixième des écoles de l'entité. Enfin, ils travaillent également sur un projet de rencontre entre les jeunes et les maisons de repos. Ils restent des enfants, donc il est difficile de leur demander de venir présenter ce qu'ils ont fait. **Pol Perniaux (Pacte)** est un peu étonné par la défiance dont l'échevine a fait preuve en début de réponse, mais il la remercie pour avoir répondu malgré tout. **Luc Schoukens (Pacte)** est aussi surpris, et précise que les conseillers font juste leur travail. Ils n'ont pas à aller chercher leurs réponses sur les réseaux sociaux. **Christian Fayt (EPI)** rappelle que tout conseiller peut faire la demande pour voir les pièces du Collège, dans lesquelles il y a les comptes-rendus des rencontres du Conseil communal des Jeunes notamment. **Chantal Vanvaremergh (I.C.)** rappelle qu'il s'agit aussi d'informer les citoyens.

Luc Schoukens (Pacte) note que ce qui a été cité par l'Echevine est principalement organisationnel. Ont-ils eu des discussions ou pris des décisions qui concernent la Commune ? **Lindsay Gorez (MR)** répond qu'il s'agit d'enfants de primaires, qui s'intéressent principalement à ce qui est autour d'eux. Ils ont transmis les sujets qu'eux voyaient comme des priorités. Mais il n'y a pas d'ingérence politique dans leurs discussions. Ils sont plus dans la rencontre, notamment avec des projets intergénérationnels. L'Echevine est d'avis qu'il faut les laisser faire leur expérience. **Carole**

Spaute (Directrice Générale de l'Administration Communale) rappelle aussi qu'ils sont élus pour une année seulement. Il est important qu'ils voient leurs projets se concrétiser. Enfin, **Lindsay Gorez (MR)** rappelle qu'en parallèle, il y a un travail important pour faire comprendre le processus électoral.

Pol Perniaux (Pacte) note qu'il y a deux places vacances pour les élèves qui ne seraient pas inscrits dans les écoles ittroises mais qui habitent la commune. **Lindsay Gorez (MR)** explique qu'il n'y a pas eu de candidats pour cette année, mais que la publicité pour ces deux postes était limitée. Tout le processus se met encore en place.

Claude Debrulle (Pacte) demande s'il est possible d'imaginer que le Service Jeunesse puisse informer le Conseil des activités du Conseil communal des Enfants, comme ça ce ne sont pas les enfants. **Lindsay Gorez (MR)** suppose que quelque chose peut être imaginé, un genre de bilan lors de la prestation de serment suivante. Elle précise aussi que les jeunes élus avaient été invités lors de la rencontre avec les nouveaux habitants, et qu'ils avaient présenté leurs activités à cette occasion.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

7) ENVIRONNEMENT – MOTION DE SOUTIEN AUX REVENDICATIONS DES AGRICULTEURS DÉCISION

Jacques Wautier (EPI) suppose que les Conseillers ont tous lu la motion et sont au fait des difficultés des agriculteurs. Il précise également que l'entité compte 31 exploitations qui emploient 43 personnes. Enfin, il note que la contribution économique de la commune à la production agricole wallonne est de 9 000 000 EUR en 2021. **Ferdinand Jolly (I.C.)** estime que les ittrois ont la chance de vivre dans un environnement de qualité, avec une biodiversité remarquable, des produits frais, des légumes et des fruits accessibles grâce aux agriculteurs. Mais les jeunes agriculteurs rencontrent des difficultés financières. Les prix du matériel et les coûts des intrants augmentent et ils ne peuvent pas répercuter ces hausses. Il faut soutenir les jeunes agriculteurs pour qu'ils puissent avoir un revenu décent, tout en maintenant la sécurité alimentaire pour les citoyens. Il a deux propositions : que le site du Grand Closin soit mis à disposition de jeunes agriculteurs, et que le bulletin communal re-



L'assurance sans soucis !
Assurances HENRY

ASSURANCES
PRETS
PLACEMENTS

1460 ITTRE - VIRGINAL
assurances.henry@handco.be

067/64 93 09

www.assurances-henry.be





ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

FAITES LE BON CHOIX, CONSOMMEZ ITTROIS !

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS, DES ARTISANS
DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS A VOTRE SERVICE !

WWW.COMARTAGRIND.BE
info@comartagrind.be

CONSEIL COMMUNAL

prenne une fois par an l'inventaire des producteurs, avec les produits qu'ils vendent et les dates et lieux de vente. Ce listing pourrait se trouver sur le site également.

Pol Perniaux (Pacte) note que la motion proposée par le Collège a été largement inspirée par la proposition du groupe Ecolo de Gesves. Mais elle n'est pas reprise dans son intégralité, et il veut revenir sur les propos qui n'ont pas été retenus et qui mériteraient discussion, selon lui. **Christian Fayt (EPI)** précise que le texte proposé est celui qui a été envoyé aux Communes par Gesves. S'il n'est pas complet, ce n'est pas le Collège d'Iltre qui a fait les choix de supprimer ces parties. Il demande de ne pas refaire le débat de Gesves. **Pol Perniaux (Pacte)** précise qu'il propose des amendements sur base de ce qui a été omis. Il entend que le Collège n'a pas choisi de retirer ces morceaux. Il présente alors ses amendements.

Quatre « considérant » ont été enlevés par rapport à la proposition initiale d'Ecolo Gesves. Notamment n'apparaît pas le rôle à jouer par les pouvoirs publics pour favoriser une production respectueuse des terres, de la biodiversité, des travailleurs. Deuxièmement, les échanges internationaux et conclusion de clauses miroirs qui les concernent. Troisièmement, le traité de libre-échange en cours de négociation MercoSur, qui risque de nuire aux fermiers, mais aussi à la planète. Enfin, la nécessité d'un nouveau modèle d'agriculture respectueux non seulement des fermes, mais aussi de la Terre.

Les articles suivants de la motion ont été enlevés de la motion avant que le Collège ne la reçoive et il tient aussi à les proposer comme amendements, avec des points relatifs au fédéral, et des points plus à l'attention du communal.

- L'instauration de mécanismes de protection de la rémunération des agriculteurs
- Exception alimentaire au profit de l'agriculture locale
- La suppression de la TVA sur les produits bios et locaux, ainsi que l'élaboration d'une véritable politique de solidarité.
- Les repas scolaires, les repas à domicile du CPAS pour davantage de local et de bio.
- Les marchés publics pour plus de production locale et de saison
- Iltre commune du commerce équitable
- La facilité d'accessibilité aux terres

Ces points cruciaux de la motion sont donc proposés au vote par le Conseiller.

Luc Schoukens (Pacte) revient lui aussi sur le Grand Closin. Il aimerait en effet rejoindre la proposition de son collègue, et demande que cette zone soit mise à disposition pour des expérimentations pour une autre agriculture naturelle et bio. Il pourrait y avoir un soutien du département agricole d'une haute-école. Cela permettrait aux agriculteurs de pouvoir observer l'efficacité de cette autre agriculture. Cela contribuerait également à une meilleure santé des citoyens et aussi des agriculteurs.

Par ailleurs, il estime que la motion proposée est intéressante, mais peut être complétée, en vue de soutenir plus encore les agriculteurs et maraîchers afin qu'ils sortent du système productiviste européen et de développer des structures coopératives autonomes qui donnent le pouvoir aux agriculteurs pour la vente de leurs productions. Des exemples existent, comme CoproSain à Ath.

Enfin, il aimerait que les différents groupes politiques puissent être représentés dans la Commission agricole.

Claude Debrulle (Pacte) propose, tout d'abord, aux conseillers un petit exercice de mémoire. En avril 2023, il avait proposé un point supplémentaire sur la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne, au départ de la problématique des inondations et il avait formulé trois propositions : une valorisation des pratiques agricoles sur la Commune dans le bulletin communal, une vérification de la mesure dans laquelle la Commune peut aider les agriculteurs, et initier une conférence pour permettre aux agriculteurs de venir expliquer leurs pratiques, leurs difficultés, en vue de la PAC 2024. Aucune de ces propositions n'avait été retenue. Il note également que la « charte agricole » évoquée à l'époque ne se retrouve même pas sur le site de la Commune. Aujourd'hui, le Collège arrive avec une motion dont l'origine était floue.

La simplification administrative n'est pas l'enjeu. L'enjeu, c'est sur quoi est basée la PAC. La Politique Agricole Européenne est basée sur un système de productivité dont les aides sont données à l'hectare, et pas à l'actif de l'exploitation prenant en compte le coût des pratiques agricoles durables de celle-ci. La nouvelle PAC, contre laquelle manifestent les agriculteurs, a été

vote par le PPE, la droite, et l'extrême-droite, pas par les socialistes ni les Ecolos. Si le système n'est pas remis en question, c'est mettre des emblèmes sur des jambes de bois.

Ici, la motion renvoie la responsabilité aux gouvernements fédéral et régional. Le conseiller dit avoir sursauté en lisant l'article 6, à savoir que le Conseil s'engage à continuer à valoriser davantage l'utilisation des circuits courts, la consommation locale et les produits bios. Quel mandat le Collège se donne-t-il en termes de délais, de moyens, etc. pour y arriver ?

Le conseiller conclut en précisant qu'il est en total soutien avec l'action des agriculteurs. Toutefois, en l'état, la motion ne répond pas suffisamment à ce qu'il faut, selon lui. Si elle reste en l'état, il s'abstiendra. Les amendements proposés jusqu'à lui semblent opportuns.

Jacques Wautier (EPI) confirme que la Commission agricole avait été évoquée et réunie lorsqu'on parlait des inondations et des mesures à prendre, mais les mesures pour les inondations ont été suspendues. La charte de la ruralité existe bel et bien, confirme-t-il, même si elle n'est pas sur le site de la Commune. Enfin, concernant la promotion des agriculteurs, il rappelle deux choses : la première est que l'organisme Senne Vallée est en train de recenser tous les producteurs présents sur le terrain. De plus, le marché de Virginal et les marchés des saveurs sont aussi un moyen de soutenir les agriculteurs. Pourtant, pour le premier, très peu de citoyens viennent en profiter.

Christian Fayt (EPI) explique que le Collège voulait répondre aux grandes préoccupations des agriculteurs, être à leurs côtés. Il se souvient lui aussi que les décisions politiques d'il y a des dizaines d'années ont tué les exploitations familiales. Il y a un regret d'avoir tué toutes ces petites exploitations, alors qu'ils maintenaient les haies, qu'ils pratiquaient une agriculture raisonnée. Maintenant, ce sont même les grosses exploitations qui ont du mal. Ils continuent à faire des investissements importants en matériel et en terres, à des prix extrêmes.

Pour le Grand Closin, le Collège a pris la décision qu'il n'y aurait pas de décision pendant cette législature. La volonté est d'en parler après les élections, afin que le débat soit serein. Il entend

ESPRIT SALON

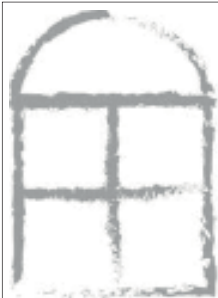


COIFFEUSE À DOMICILE

AVEC 15 ANS D'EXPÉRIENCE

Pour toutes questions ou prise de rendez-vous merci de contacter le

0474/795.609



Ets.

BONTET PHILIPPE

S
P
R
L

CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

0475/571 399 - 067/64 83 01

ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES
WWW.BONTET.BE

CONSEIL COMMUNAL

les propositions faites à ce sujet, mais le Grand Closin est une propriété communale, et elle a toujours été considérée comme une pomme pour la soif si des problèmes devaient se présenter avec NLMK. Il est situé en zone à bâtir. Il serait donc indécemment de donner ce terrain sans garantie pour le futur.

Il faut faire attention, parce que d'autres communes ont eu de mauvaises blagues avec des terrains donnés à des petites associations ou des maraîchers. Lorsque les communes ont besoin des terrains pour construire, elles se retrouvent avec des oppositions. Une proposition a été reçue ici, mais le Bourgmestre a été voir les administrateurs en charge de la société qui a fait la proposition, et il déclare l'avoir déchirée. Ces terrains-là seront d'abord pour la Commune.

Le site servira peut-être de recherche en partenariat avec une école comme Gembloux, ou pour du taillis à courte rotation comme proposé par la Ministre Tellier, ou encore pour la culture du miscanthus afin d'alimenter les chaudières.

Enfin, il annonce qu'il n'est pas contre les propositions faites par le conseiller Perniaux.

Pol Perniaux (Pacte) lit ses propositions d'amendements. Voici les textes tels qu'ils ont été approuvés finalement, en commençant par des « considérant » supplémentaires :

- Considérant que les pouvoirs publics ont un rôle à jouer pour favoriser une production respectueuse des terres, de la biodiversité, des travailleuses et des travailleurs. **VOTE : Oui (16 – Unanimité)**

- Considérant que les échanges internationaux ne devraient avoir lieu qu'à condition qu'ils reposent sur des règles environnementalement, socialement et économiquement équitables et compréhensibles, et que cela peut notamment se traduire dans la conclusion de clauses miroirs. **Christian Fayt (EPI)** explique que les clauses-miroirs impliquent que les produits qu'on n'utilise plus ici ne doivent pas être utilisés pour ce qu'on importe. **VOTE : Oui (16 – Unanimité)**

- Considérant que le traité de libre-échange en cours de négociation MercoSur est à ce titre profondément inéquitable et pourrait nuire aux exploitations agricoles belges et wallonnes et que la politique commerciale européenne doit être utilisée pour entraîner nos partenaires commerciaux dans une transition écologique et

solidaire. **VOTE : Oui (16 – Unanimité)**

- Considérant qu'il convient de refuser un modèle qui repose sur l'épuisement des ressources naturelles et des travailleurs et travailleuses du monde agricole et de choisir un nouveau modèle qui nourrit, protège les ressources naturelles, le climat et la biodiversité, tout en rémunérant correctement les producteurs. **VOTE : Oui (16 – Unanimité)**

- Considérant qu'il est vital de préserver nos terres agricoles et d'en garantir un usage alimentaire prioritaire via un statut de terre nourricière.

VOTE : Oui (16 – Unanimité)

Le conseiller présente alors les amendements dans les articles. Certains articles sont maintenus, mais il ajoute des propositions. Certains articles ne seront finalement pas approuvés, mais puisqu'ils ont amené du débat, ils sont repris ici.

- De demander à la task force mise en place conjointement entre le gouvernement fédéral et le gouvernement wallon d'instaurer des mécanismes de protection de la rémunération des agricultrices et agriculteurs. **VOTE : Oui (16 – Unanimité)**

- De demander au gouvernement fédéral de supprimer la TVA sur les aliments biologiques produits localement et d'élaborer les bases d'une politique de solidarité via une sécurité sociale alimentaire. **Lindsay Gorez (MR)** et **Pascal Henry (MR)** estiment que ce n'est pas du ressort du Conseil. **Pol Perniaux (Pacte)** rappelle que c'est une demande au gouvernement fédéral.

Pascal Henry (MR) trouve que c'est une demande Ecolo, et ce n'est pas une majorité Ecolo. **Christian Fayt (EPI)** propose de voter sur cet amendement. **VOTE : Non (9 – EPI et MR) et Oui (7 – Pacte et I.C.)**

- À s'engager à insérer la commune et ses cantines collectives (repas scolaires, repas à domicile du CPAS) dans le label GreenDeal grâce à « Manger Demain » afin de faciliter l'accès à une alimentation de qualité et de garantir un débouché pour les producteurs et productrices locaux, soutenir leurs agricultures durables et encourager concrètement leur conversion en filière bio. **Lindsay Gorez (MR)** rappelle que pour l'approvisionnement des services communaux, il y a le problème du stock, qui n'est souvent pas suffisant chez les producteurs locaux pour rentrer dans le marché public. **Pol Perniaux (Pacte)** trouve que l'idée n'est pas de dire que c'est facile à faire, mais bien de mettre par écrit

une direction à prendre. Cet amendement sera abandonné, parce qu'il est repris dans la philosophie derrière l'article 6 de la motion initiale.

Christian Fayt (EPI) rappelle qu'il s'agit d'une motion aux gouvernements fédéral et wallon. Pour lui, certaines propositions du conseiller concernent le niveau communal, et les ajouter risquerait de faire l'effet inverse pour la proposition : les autres niveaux pourraient dès lors remettre la responsabilité au niveau communal en préalable à leurs actions. Par ailleurs, au niveau communal, du travail se fait, et cette motion n'enlève pas cela. **Pol Perniaux (Pacte)** voyait cela comme une ligne de conduite. **Christian Fayt (EPI)** répond que c'est un peu le cas, mais dans le but d'être envoyée aux autres niveaux. La Commune sait ce qu'elle doit le faire, et elle essaye de le faire petit à petit.

Pascal Henry (MR) précise que l'article 6 de la motion telle que présentée initialement répondait à la sensibilité de vouloir augmenter les produits locaux, bio dans les marchés publics. La volonté est là, mais c'est compliqué pour les agriculteurs. **Luc Schoukens (Pacte)** s'étonne alors que cet article, dans sa première version, s'adressait au niveau communal. **Christian Fayt (EPI)** précise que c'est le cas, mais que c'est plus globalisé. Ça peut aussi s'adresser aux autres niveaux. Il se rappelle une opération européenne pour promouvoir les pommes et le lait dans les écoles. C'était une catastrophe, il a fallu des années pour être payé.

Luc Schoukens (Pacte) demande que la proposition pour le Grand Closin soit mise à l'étude.

Christian Fayt (EPI) trouve que ça ne doit pas se retrouver dans la motion. **Luc Schoukens (Pacte)** accepte.

Claude Debrulle (Pacte) demande d'ajouter un amendement libellé comme suit : « Le Conseil communal demande aux Gouvernements fédéral et régional de lutter contre le système européen fondé sur des aides à l'hectare qui augmentent la taille des exploitations et leur financiarisation sans tenir compte des coûts d'exploitation et des pratiques agricoles. » **Lindsay Gorez (MR)** estime que c'est un peu repris dans l'article 4, concernant la hausse de prix des terres. **Claude Debrulle (Pacte)** trouve que ça n'est pas la même chose, ce sont deux problèmes différents. **Ferdinand Jolly (I.C.)** rejoint sur ce point ce que **Christian Fayt** a expliqué précédemment, sur la



POOL PLAISIR
Création - Rénovation - Entretien

Piscines Pool Houses Aménagements extérieures
Remi Wautier : 0474 / 83 28 13
info@poolplaisir.be
Pierre Stryckman : 0475 / 28 50 42

Yvébé SRL
Une histoire de cuisine...



Contact :
yvesvanbrabant@gmail.com
0495 20 20 89
www.yvebe.be

Cuisines équipées sur mesure

Gascard G.S.C. sa
Constructions métalliques
Ferreneries contemporaines



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

COMARTAGRIND

CONSEIL COMMUNAL

disparition des exploitations familiales. **Pascal Henry (MR)** également. L'amendement de **Claude Debrulle (Pacte)** est donc de demander aux gouvernements fédéral et wallon de mettre tout en œuvre afin de préserver les entreprises familiales. **Daniel Vankerbove (I.C.)** ajoute que le terme exploitations familiales serait encore plus opportun. L'amendement est accepté. **VOTE sur la version amendée : Oui (16 – Unanimité)**

8) INFORMATIONS DU COLLÈGE

Le budget de la Régie foncière a été approuvé, annonce **le Bourgmestre, Christian Fayt (EPI)**.

9) QUESTIONS ORALES

Travaux administration communale

Pascale Carton (I.C.) demande un état de l'avancement des travaux. **Christian Fayt (EPI)** annonce que ça avance. Les équipes étaient en train de mettre les fenêtres à l'arrière du bâtiment.

Nouvelles rues à nommer

Daniel Vankerbove (I.C.) se rappelle qu'il y a quelques mois, à l'invitation du Collège, le groupe I.C. a répondu à la demande de proposer les noms de plusieurs femmes remarquables de Virginal pour désigner le nom de nouvelles voiries. Nous avons donc remis plusieurs noms qui pouvaient honorer les nouvelles rues de Virginal. Il aimerait savoir où en est le dossier. **Carole Spaute (Directrice Générale de l'Administration communale)** explique que toutes les propositions sont passées au Collège, qui a émis une suggestion, notamment basée sur l'intérêt historique. Avant de passer au Conseil, il faut encore obtenir l'aval de la Commission de Toponymie. Il y aura ensuite un vote pour le nom de trois nouvelles voiries. **Daniel Vankerbove (I.C.)** répond : « on verra ». **Christian Fayt (EPI)** ajoute que le Collège a essayé de faire le choix le plus objectif possible.

Longs Prés

Chantal Vanvarebergh (I.C.) salue les travaux faits sur les sentiers des Longs Prés. Elle a croisé des ouvriers récemment qui installaient un banc. Elle est toutefois inquiète de constater que

la partie entre la butte et la rue de Gaesbecq s'effrite et crée pas mal de flaques. Qu'en est-il d'une éventuelle réclamation à l'entrepreneur ? **Christian Fayt (EPI)** rappelle que ces travaux ont été faits par le biais de l'InBW. Ce n'est pas du béton qui été choisi, mais un produit plus perméable. C'est normal qu'il s'effrite. Malgré les critiques, il note que la digue a déjà servi à deux reprises pour éviter des inondations. La réception des travaux n'a pas encore eu lieu, et c'est là que l'évaluation de la qualité est faite. **Chantal Vanvarebergh (I.C.)** insiste sur le fait qu'elle voit plus de personnes sur le sentier depuis qu'il a été refait.

Eglise Haut-Ittre

Ferdinand Jolly (I.C.) a constaté que le badigeon sur la façade de l'église de Haut-Ittre se dégradait très fort. Dans son souvenir, il faut le refaire tous les dix ou douze ans, et des subsides sont possibles. **Christian Fayt (EPI)** a rapporté l'information à la Fabrique d'Eglise, et des employés communaux se renseignent actuellement pour les subsides.

Journée de la Terre

Claude Debrulle (Pacte) revient sur le déferlement de violence du conflit israélo-palestinien. 27 000 personnes ont perdu la vie ces derniers mois, dont des femmes et des enfants. Le 23 mars prochain aura lieu la journée de la Terre dans la commune. Un effort particulier est-il fait ? **Christian Fayt (EPI)** a eu des contacts avec le président de l'association Paix Juste au Proche-Orient d'Ittre, à qui il a demandé un programme de la journée avant de décider. Il ne veut pas que le Collège soit instrumentalisé. Par ailleurs, il a déjà annoncé qu'il ne souhaitait pas que les enfants des écoles y participent. Chacun est libre d'y aller, si c'est volontaire. Il insiste sur le fait que, comme tous les conseillers il imagine, il trouve que ce qui se passe là-bas est scandaleux. Toutefois, il demande plus d'informations avant de présenter cela au Collège.

Mobilité douce

Luc Schoukens (Pacte) aimerait avoir des informations sur le sentier prévu entre le parking de l'autoroute et la maison communale d'Haut-Ittre. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique que c'est toujours d'actualité, mais qu'il y a une procédure

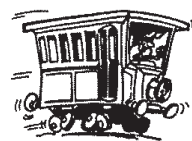
à suivre pour ouvrir un sentier. La Commune reçoit l'aide de « Tous à pied ». Ce sentier est le prochain qui va être ouvert. **Christian Fayt (EPI)** demande si les conseillers acceptent que tous les moyens soient mis pour ouvrir des sentiers. **Pierre Claes (MR)** trouve que c'est un peu vague. **Christian Fayt (EPI)** précise que les sentiers en projet seront présentés. **Pierre Claes (MR)** est d'accord alors.

Déchets organiques

Pol Perniaux (Pacte) a entendu que des points de dépôt volontaires avaient été lancés à Braine-le-Château pour les déchets organiques. Qu'en est-il à Ittre ? **Fabienne Mollaert (EPI)** avoue ne pas comprendre pourquoi choisir des points de dépôt pour les déchets organiques alors qu'ils sont collectés toutes les semaines. Elle estime qu'à Ittre, ça n'a pas de sens : ils passent chaque semaine et les chiffres sont très bas pour l'organique, notamment parce que beaucoup de citoyens ont déjà un compost ou des poules.

Le Conseil se poursuit à huis-clos.

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL
12 MARS 2024



NATHALIE DUVEILLEZ

de bien naître à bien être....

- Equicoaching : coaching en épanouissement personnel accompagné du cheval
- Accompagnement émotionnel et informatif autour de la naissance par la Doula
- Rituel rebobo et massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

Possibilité de chèques cadeaux

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre
0477/65 74 10 - nathalie.duveillez@prowebbox.com
www.nathalieduveillez.be



Problème d'égout ?
Riitolprobleem ?

GODART
LA TECHNIQUE SANS FRONTIÈRES
TECHNIEK ZONDER GRENZEN

067/64.92.55
www.godart.be

JASMIN
MAZOUT ET PELLETS

www.mazout-jasmin.be

7100 Trivières
064 22 47 03

PHARMACIES DE GARDE**LUNDI 11 MARS****PH. DE L'ESTREE**

Chaussée d'Alseberg 156 1420
Braine-l'Alleud +3223841890

FAGEDIS

Grand'Place de Feluy 17 7181 Feluy
+3267877086

FARMAFRANCE HALLE

Beestenmarkt 19 1500 Halle
+3223611029

PH. CANIVET

Place de Naast 27 7062 Naast
+3267332317

MARDI 12 MARS**PHARMACIE DE LA COLLÉGIALE**

Grand'Place 49 1400 Nivelles
+3267213513

PH. PARVAIS

Place du Quartier Saint-Jacques 22
1420 Braine-l'Alleud
+3223844600

PH. GUISSET - INFANTE

Rue de l'Infante 125 1410 Waterloo
+3223547902

PH. SENEFFE CENTRE

Rue Rouge Croix 6 7180 Seneffe
+3264541101

MERCREDI 13 MARS

Multipharma Rue de Mons 73
1480 Tubize +3223556050

APOTHEEK BEAUJEAN DON

BO Lampstraat 2 1500 Halle
+3223617361

MULTIPHARMA ECAUSSINNES

Rue Ernest Martel 31 7190 Ecaus-
sinnes-d'Eng +3267442148

PH. CANNUYER

Rue de Sambre 12-14 7850 Enghien
+3223953063

JEUDI 14 MARS

Ph. Jonckere Rue des Frères
Taymans 271 1480 Tubize
+3223556259

APOTHEEK TOELEN

Grote Markt 25 1500 Halle
+3223565639

PH. SERVAIS DIANE

Chaussée de Bruxelles 102
1410 Waterloo +3223531241

FARMAFRANCE SOIGNIES

Rue Neuve 9 7060 Soignies
+3267332454

VENDREDI 15 MARS**LA PH. DES FORGES**

Rue du Château 51 1480 Clabecq
+3223557541

PHARMACIE DU PETIT MOULIN

Avenue Gaston Baudoux 5
7181 Feluy +3267877357

APOTHEEK BLEYEN

Auguste Demaeghtlaan 229
1500 Halle +3223565319

PH. SERVAIS OHAIN

Route de Genval 9 1380 Ohain
+3226331033

SAMEDI 16 MARS**PH. DERCLAYE**

Rue de Namur 94 1400 Nivelles
+3267213193

APOTHEEK TANGHE

Sint-Rochusstraat 132 1500 Halle
+3223565819

PH. SERVAIS-BRAINE CENTRE

Chaussée de Nivelles 86 1420
Braine-l'Alleud +3223842457

PH. COGNEBEAU

Rue de Cognebeau 68
7060 Soignies +3267332710

DIMANCHE 17 MARS**MULTIPHARMA CLABECQ**

Place Josse Goffin 11 1480 Clabecq
+3223559948

MULTIPHARMA NIVELLES

Rue de Namur 6 1400 Nivelles
+3267212229

PHIE BRENARD

Rue Docteur Colson 36
1430 Rebecq-Rognon +3267636424

PH. GUISSET

Chaussée de Bruxelles 387
1410 Waterloo +3223547323

LUNDI 18 MARS**PH. FAMILIA**

Rue du Môle 4 1420 Braine-l'Alleud
+3223842520

BRAINE SANTÉ PH.

Rue de Mons 35 7090 Braine-le-
Comte +3267552145

PH. SERVAIS WATERLOO CENSE

Boulevard de la Cense 39
1410 Waterloo +3223573330

PH. DE BESONRIEUX

Rue de Bois d'Haine 17
7100 La Louvière +3264555461

MARDI 19 MARS**PH. DE RONQUIÈRES**

Rue de Chenu 14 7090 Ronquières
+3267646551

PH. CENTRALE DE BRAINE-L'AL-**LEUD**

Avenue Léon Jourez 2
1420 Braine-l'Alleud +3223842044

PH. SENEFFE CENTRE

Rue Rouge Croix 6 7180 Seneffe
+3264541101

PH. DELVIGNE-DOUMONT

Rue de Bruxelles 47 1470 Genappe
+3267794601

MERCREDI 20 MARS**PH. DE VRIESE**

Place des Déportés 13 1400 Nivelles
+3267210636

PH. GENONCEAUX

Avenue Napoléon 2 1420
Braine-l'Alleud +3223843280

APOTHEEK DE GREVE

Basiliekstraat 75 1500 Halle
+3223565539

PH. DU CHENOIS SRL

Rue Emile Dury 2 1410 Waterloo
+3223549694

JEUDI 21 MARS**PH. CORBISIER PASCALE**

Rue de la Butte 39 7090 Hennuyères
+3267552857

PH. FAMILIA

Rue de la Soie 12 1480 Tubize
+3223556189

FAGEDIS

Grand'Place de Feluy 17 7181 Feluy
+3267877086

TAMIPHAR

Rue de la Bachée 86 1380 Plance-
noit +3226333195

VENDREDI 22 MARS**PH. DU VERT**

Chemin Vert-Chemin 38
1400 Nivelles +3267888410

PH. LLOYDSPHARMA

Place de la Gare 13 1420
Braine-l'Alleud +3223842277

APOTHEEK LECLERCQ

Sint-Rochusstraat 15 1500 Halle
+3223565429

Braine Santé Ph.

Rue de Mons 35 7090 Braine-le-
Comte +3267552145

SAMEDI 23 MARS

Ph. De Ittre Rue Neuve 5 1460 Ittre
+3267648421

PH. ACLOT PHARMA

Rue du Paradis 101 1400 Nivelles
+3267211845

APOTHEEK BEAUJEAN DON BO

Lampstraat 2 1500 Halle
+3223617361

PH. ARS SYLVIE

Rue Léon Hachez 16 7060 Soignies
+3267332594

DIMANCHE 24 MARS**PHARMACIE DERASSE BS**

Rue de Hal 1 1421 Ophain-Bois-Sei-
gneur +3267458522

PH. JONCKEERE

Rue des Frères Taymans 271
1480 Tubize +3223556259

PH. GUISSET - INFANTE

Rue de l'Infante 125 1410 Waterloo
+3223547902

PH. COGNEBEAU

Rue de Cognebeau 68 7060 Soi-
gnies +3267332710

LUNDI 25 MARS

Ph. de Vesnau Rue de la Libé-
ration 10 1460 Virginal-Samme
+3267646187

ARQUENNES PHARMA

Chaussée de Nivelles 141 7181
Arquennes +3267877143

Farmafrance Halle
Beestenmarkt 19 1500 Halle
+3223611029

PH. DELTENRE

Rue de la Station 78 7090
Braine-le-Comte +3267552190

MARDI 26 MARS

Multipharma Tubize Grand
Grand'Place 9 1480 Tubize
+3223900355

NIVELPHARMA

Chaussée de Mons 47 1400 Nivelles
+3267211255

FARMAFRANCE HALLE

Beestenmarkt 19 1500 Halle
+3223611029

MULTIPHARMA SOIGNIES

Rue de Mons 41 7060 Soignies
+3267332327

MERCREDI 27 MARS**PH. DUFRASNE**

Rue de Soignies 6 1400 Nivelles
+3267218947

PH. DE L'ALLIANCE

Avenue Alphonse Allard 136 1420
Braine-l'Alleud +3223843644

BRAINE SANTÉ PH.

Rue de Mons 35
7090 Braine-le-Comte +3267552145

BAUPHAR

Route de Quenast 15 1430 Bierghes
+3223959215

JEUDI 28 MARS**PH. VALLEE BAILLY**

Chaussée Reine Astrid 37 1420
Braine-l'Alleud +3223842062

APOTHEEK BRICHAU

Basiliekstraat 87 1500 Halle
+3223567515

MULTIPHARMA 449

Rue de la Station 54 7090
Braine-le-Comte +3267552663

APOTHEEK LECOCQ

Ninoofsesteenweg 97 1670
Pepingen +3223562094

VENDREDI 29 MARS**PH. JONCKEERE**

Rue des Frères Taymans 271
1480 Tubize +3223556259

PHARMACIE DE LA COLLÉGIALE

Grand'Place 49 1400 Nivelles
+3267213513

PH. SIMON

Rue de la Haie 7 7190
Ecaussinnes-d'Eng +3267442039

PH. JL BARBARIN

Rue de l'Eglise 5 1380 Lasne
+3226331153

SAMEDI 30 MARS**ISABELLE LOOP**

Rue de Nivelles 155 1440
Braine-le-Château +3223669361

SENNE PHARMA

Rue de la Station 49 7060 Soignies
+3267332841

PH. BEUSMANS

Rue de Villers 29 1490
Court-Saint-Etienne +3210612395

PH. FAMILIA

Avenue de Mérode 29 1330
Rixensart +3226536710

DIMANCHE 31 MARS**MULTIPHARMA**

Rue de Mons 73 1480 Tubize
+3223556050

PH. CORBISIER PASCALE

Rue de la Butte 39 7090 Hennuyères
+3267552857

PH. DE LILLOIS

Grand'Route 199 1428
Lillois-Witterzée +3223842306

MULTIPHARMA NIVELLES

Grand Grand'Place 41 1400 Nivelles
+3267212357

MÉDECIN DE GARDE

Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN)
au n°8 de l'Avenue de Scandiano.
Ouvert : les samedi, dimanche et
jours fériés de 8h à 21h. **Durant les
heures d'ouverture, deux méde-
cins y assureront la garde :** le pre-
mier assurera les consultations au
poste, tandis que le second assurera
les visites à domicile au chevet des
patients incapables de se déplacer
ou de se faire véhiculer au poste
de garde pour raison de santé. L'ap-
pel au médecin volant se fera via le
1733. **Les nuits des vendredis, sa-
medis, dimanches et jours fériés**
(de 21h à 8h), un seul médecin par
zone assurera les visites à domicile
à caractère urgent, toujours via le
1733.

PERMANENCE VÉTÉRINAIRE**0497/55 22 55**

Centre Funéraire Lesseigne

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre
Tél. 067/21 22 46

*Mel' Ange
de Fleurs*



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be



**Salon
de coiffure**

sur rendez-vous

0487/44 03 57



Rue Dujacquier 31 - 1460 VIRGINAL

VOS PUBLICITÉS

LE PETIT TRAM

067/64 73 23

INFO@ITTRE CULTURE.BE

WWW.ITTRE CULTURE.BE



FUNÉRAILLES MICHAËL

Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal

067 70 17 17

www.funeraillsmichael.be



**VOTRE AGENCE
DE PROXIMITE**

COMMISSION DE VENTE
DE 1 À 2% (*)

- Service personnalisé
- Taux de satisfaction de 99% ★
- Estimations offertes

02 850 03 63

1 RUE DE NIVELLES À BRAINE-LE-CHÂTEAU
WWW.IVA-IMMOBILIERE.BE

(*) hiva - voir conditions en agence



L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be



Votre artisan vous propose un large assortiment :
PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,
TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...
(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)

Heures d'ouverture :

du mercredi au samedi de 7h à 18h - dimanche de 7h à 13h30
067/64 77 35

info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PATISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER



L'ÉQUIPE HÉLICOPTÈRE DE L'ECURIE DU SART VOUS
ATTEND CE 1ER MAI À PARTIR DE 14H POUR LES
BAPTÊMES DE L'AIR. Prix par personne : 45 €

Réservation : 0475/27 68 48
ou info@ecuriedusart.be